

# BARON GASPARD GOURGAUD

MÉMOIRES POUR SERVIR  
À L'HISTOIRE DE FRANCE  
SOUS NAPOLEÓN, TOME 1

Gaspard Gourgaud

**Mémoires pour servir à l'Histoire  
de France sous Napoléon, Tome 1**

«Public Domain»

**Gourgaud G.**

Mémoires pour servir à l'Histoire de France sous Napoléon, Tome 1 /  
G. Gourgaud — «Public Domain»,

## Содержание

MÉMOIRES DE NAPOLÉON	5
§ Ier	6
§ II	7
§ III	9
§ IV	10
§ V	12
§ VI	16
§ VII	18
§ VIII	20
§ IX	21
§ X	22
§ XI	23
§ XII	24
§ XIII	25
MÉMOIRES DE NAPOLÉON	26
§ Ier	27
§ II	28
§ III	29
§ IV	30
§ V	32
§ VI	34
§ VII	35
§ VIII	36
§ IX	37
§ X	39
§ XI	42
MÉMOIRES DE NAPOLÉON	45
§ 1er	46
Конец ознакомительного фрагмента.	48

**Baron Gaspard Gourgaud**  
**Mémoires pour servir à l'Histoire de France**  
**sous Napoléon, Tome 1/2 écrits à Sainte-Hélène**  
**par les généraux qui ont partagé sa captivité**

**MÉMOIRES DE NAPOLÉON**

**SIÈGE DE TOULON**

Premières opérations de l'armée d'Italie, en 1792. – Expédition de Sardaigne. – Toulon livré aux Anglais. – Plan d'attaque adopté contre Toulon. – Siège et prise de la place. – Principes sur l'armement des côtes. – Armement des côtes de la Méditerranée. – Prise de Saorgio. – Positions de l'armée française. – Napoléon accusé. – Combat du Cair. – Montenotte. – Napoléon se rend à Paris. – Kellermann, général en chef de l'armée d'Italie. – Schérer. – Loano.

## § I<sup>er</sup>

Le général Anselme, à la tête de 12 à 15,000 hommes, passa le Var, le 28 septembre 1792; il s'empara de Nice, du fort de Montalban, dit château de Villefranche, sans presque éprouver de résistance. L'attaque faite sur Chambéry par le général Montesquiou, paraissant plus pressante, avait attiré l'attention de la cour de Sardaigne, qui avait renoncé à défendre la ligne du Var; elle avait placé sa ligne de défense dans le comté de Nice, occupant les camps d'Hotel sur la droite, de Lantosque sur le centre, et ceux de Rans et des Fourches à Saorgio sur la gauche.

L'armée française trouva les forts de Montalban et de Villefranche garnis de leur artillerie, soit que la résolution d'abandonner ces places n'ait été prise qu'au dernier moment, soit que l'on craignît de répandre l'alarme dans tout le pays.

A la fin de l'année, on prit Sospello, l'ennemi le reprit de nouveau; mais, en novembre, il resta définitivement aux Français.

Le quartier-général de l'avant-garde fut porté à l'Escarène: l'on se trouva maître de Breglio, et l'on eut ainsi un point sur la Roya.

La ligne des camps sardes, ou la position de Saorgio, était par elle-même inexpugnable: les ennemis s'y fortifièrent, et y amenèrent un grand nombre de bouches à feu, en profitant de la chaussée du col de Tende; ils étaient dégoûtés des attaques malheureuses qu'ils avaient tentées contre nos positions de Sospello; ils nous y laissèrent tranquilles. Les deux armées restèrent long-temps en présence, en gardant leurs mêmes positions. Le génie construisit un pont sur pilotis sur le Var, la limite de l'ancienne France. La source, le centre et l'embouchure de cette rivière, sont défendus par les places de Colmars, Entrevaux et Antibes, construites par Vauban. C'est un torrent guéable; mais lors de la saison des pluies et de la fonte des neiges, il devient très-large, rapide et profond. La force des eaux occasionne des affouillements considérables près des piles des ponts; les pilotis ont besoin de fréquentes réparations.

L'artillerie fut chargée d'établir la défense des hauteurs de Nice; elle les arma d'une trentaine de bouches à feu, en appuyant ces batteries au Poglion, petit torrent qui prend sa source dans les monticules du troisième ordre; il baigne les murs de la ville. Ces dispositions permettaient de disputer Nice quelque temps.

Les militaires attachaient peu d'importance à ces travaux, parce qu'ils pensaient que, si on était dans le cas d'être menacé dans Nice, l'ennemi se porterait sur le Var, et qu'aussitôt qu'on se verrait au moment d'être tourné, on serait contraint d'évacuer la ville et de repasser le Var.

Le général Biron succéda au général Anselme dans le commandement de l'armée d'Italie; il y resta peu, et fut remplacé par le général Brunet. Ce dernier était actif et entreprenant. Le 8 juin 1793, ce général, fier d'avoir sous ses ordres 20 à 25,000 hommes d'élite, et qui brûlaient d'impatience et de patriotisme, prend la résolution d'attaquer l'ennemi. Son but était de le jeter dans la plaine, de s'emparer du comté de Nice, et de prendre position sur la grande chaîne de montagnes des Alpes. En conséquence, il exécuta diverses attaques contre les camps ennemis. Tout ce qu'il était possible de faire, les troupes françaises le firent dans cette attaque. L'ennemi fut chassé de toutes ses positions isolées; mais il se réfugia dans toutes les positions centrales: là, il était inexpugnable. Le général s'obstina, mal à propos, à tenter de nouvelles attaques sur ce point. Le résultat fut d'y perdre l'élite de nos troupes, sans causer à l'ennemi une perte proportionnée à la nôtre. Nous fûmes, et nous devons l'être, repoussés partout.

## § II

Au commencement de l'hiver de 1793, l'armée d'Italie avait éprouvé un autre échec: la première expédition maritime que tenta la république, l'expédition de Sardaigne tourna à notre confusion. Jamais expédition ne fut conduite avec plus d'imprévoyance et moins de talent.

L'amiral Truguet, qui commandait l'escadre, était maître de la mer: il avait attaqué et brûlé la petite ville d'Oneille, qui appartient au roi de Sardaigne; ses équipages y avaient commis des excès qui avaient révolté toute l'Italie.

Les uns croient que l'expédition de Sardaigne fut proposée par cet amiral; d'autres, qu'elle le fut par le conseil exécutif: mais, dans tous les cas, il fut chargé en chef de la concerter et de la diriger.

Le général de l'armée d'Italie devait lui fournir des troupes; il ne voulut point lui donner celles qui avaient passé le Var: il mit à la disposition de l'amiral 4 à 5,000 hommes de la phalange marseillaise, qui étaient encore à Marseille. Le général Paoli, qui commandait en Corse, mit aussi à sa disposition trois bataillons de troupes de ligne, qui étaient dans cette île. La phalange marseillaise était aussi indisciplinée que lâche, la composition des officiers aussi mauvaise que celle des soldats; ils traînaient avec eux tous les désordres et les excès révolutionnaires. Il n'y avait rien à attendre de pareilles gens: mais les trois bataillons, tirés de la vingt-troisième division, étaient des troupes d'élite.

Dans le courant de décembre, l'amiral mena sa flotte en Corse, manœuvra malheureusement, et perdit plusieurs frégates et vaisseaux de haut-bord, entre autres le *Vengeur*, vaisseau tout neuf de quatre-vingts canons, qui toucha en entrant à Ajaccio. Cependant cet amiral, croyant pouvoir suffire à tout, ne s'était point occupé du soin de désigner le général qui devait commander les troupes à terre; ce qui était pourtant l'opération la plus importante et la plus décisive pour l'expédition. Il trouva en Corse le général de brigade Casa-Bianca, depuis sénateur, brave homme, mais sans expérience, et qui n'avait jamais servi dans les troupes de ligne: l'amiral, sans le connaître, le prit avec lui, et lui donna le commandement des troupes. C'est avec de telles troupes et de tels généraux que l'expédition se dirigea sur Cagliari.

Cependant, comme cette escadre avait séjourné plus de deux mois en Corse, et que d'ailleurs le plan de l'expédition était public dans le port de Marseille, toute la Sardaigne fut en alarme, toutes ses troupes furent mises sur pied, et toutes les dispositions prises pour repousser cette attaque.

Dans le courant de février 1793, les troupes de l'expédition française furent mises à terre malgré le feu des batteries, qui défendaient les plages de Cagliari. Le lendemain, à la pointe du jour, un régiment de dragons sardes chargea les avant-postes marseillais, qui, au lieu de tenir, prirent la fuite en criant à la trahison: ils massacrèrent un bon officier de la ligne, qui leur avait été donné pour les conduire. Ce régiment de dragons aurait enlevé toute la phalange marseillaise; mais les trois bataillons de la ligne, venant de la Corse, arrêtèrent cette charge, et donnèrent le temps à l'amiral de venir rembarquer ses troupes sans aucune perte. L'amiral regagna Toulon, après avoir perdu plusieurs vaisseaux, qu'il brûla lui-même sur les plages de Cagliari.

Cette expédition ne pouvait avoir aucun but; elle eut lieu sous prétexte de faciliter l'arrivée des blés de l'Afrique en Provence, où l'on en manquait, et même de s'en procurer dans cette île abondante en grains. Mais alors le conseil exécutif aurait dû faire choix d'un officier-général propre à ce commandement, lui donner les officiers d'artillerie et de génie nécessaires: il aurait fallu quelques escadrons de cavalerie et quelques chevaux d'artillerie; et ce n'était point des levées révolutionnaires qu'il fallait y envoyer, mais bien 15,000 hommes de bonnes troupes.

On rejeta depuis la faute sur le général commandant l'armée d'Italie, et ce fut à tort: ce général avait désapprouvé l'expédition; et il avait agi conformément aux intérêts de la république, en conservant les troupes de ligne pour défendre la frontière et le comté de Nice. Il fut jugé, et il périt sur l'échafaud sous le prétexte de trahison, tant en Sardaigne qu'à Toulon; il était aussi innocent d'un côté que de l'autre.

L'escadre était composée de bons vaisseaux, les équipages complets, les matelots habiles, mais indisciplinés et anarchistes, à la manière de la phalange marseillaise, se réunissant en clubs et sociétés populaires: ils délibéraient et pesaient les intérêts de la patrie; dans tous les ports, ils signalaient leur arrivée en voulant pendre quelques citoyens, sous prétexte qu'ils étaient nobles ou prêtres: ils portaient partout la terreur.

### § III

A la suite des événements qui eurent lieu à Paris, le 31 mai, Marseille s'insurgea, leva plusieurs bataillons, et les fit partir pour aller au secours de Lyon. Le général Cartaux qui avait été détaché de l'armée des Alpes avec 2,000 hommes, battit les Marseillais, à Orange, les chassa d'Avignon et entra dans Marseille le 24 août 1793. Toulon avait pris part à l'insurrection de Marseille: elle reçut dans ses murs les principaux sectionnaires marseillais; et, de concert avec eux, les Toulonnais appelèrent les Anglais, et leur livrèrent cette place, l'une de nos plus importantes: nous y avions vingt à vingt-cinq vaisseaux de ligne, des établissements superbes, un matériel immense. A cette nouvelle, le général Lapoype partit de Nice avec 4,000 hommes, accompagné des représentants du peuple, Fréron et Barras; il se porta sur Saulnier, observant les redoutes du cap Brun, que les ennemis occupaient avec une partie de la garnison du fort la Malgue, le rideau des forts de Pharaon, et la ligne comprise entre le cap Brun et le fort Pharaon.

D'un autre côté, le général Cartaux, avec les représentants du peuple, Albitte, Gasparin et Salicetty, se porta sur le Beausset, et observa les gorges d'Ollioules, dont l'ennemi était maître. Les coalisés Anglais, Espagnols, Napolitains, Sardes, etc., accourus de partout, étaient non-seulement en possession de la place, mais encore des défilés et avenues, à deux lieues de la ville.

Le 10 septembre, le général Cartaux attaqua les gorges d'Ollioules, et s'en empara: ses avant-postes arrivèrent à la vue de Toulon et de la mer; on s'empara de Sixfours; on réarma le petit port de Nazer. La division du général Cartaux n'était que de 7 à 8,000 hommes, et elle ne pouvait avoir de communications directes avec celle de l'armée d'Italie, commandée par le général Lapoype: s'en trouvant séparée par les montagnes du Pharaon, elle ne pouvait communiquer que très en arrière.

L'armée de Cartaux, à droite, et celle de Lapoype, à gauche, n'avaient donc rien de commun: les postes mêmes ne pouvaient pas s'apercevoir.

## § IV

De grandes discussions eurent lieu sur la conduite du siège. La principale attaque devait-elle se faire par la gauche ou bien par la droite? La gauche était arrêtée par les forts Pharaon et la Malgue: ce dernier est un des forts construits avec le plus de soin que nous ayons dans aucune de nos places fortes. La droite n'avait à prendre que le fort Malbosquet qui est plutôt un ouvrage de campagne qu'un ouvrage permanent, mais qui tire une certaine force de sa situation. Maître de ce fort, on arrivait jusqu'aux remparts de la ville; ainsi il n'était pas douteux que la véritable attaque ne dût avoir lieu par la droite. C'est aussi sur ce point que furent dirigés tous les renforts envoyés de l'intérieur.

Douze à quinze jours après la prise des gorges d'Ollioules, Napoléon, alors chef de bataillon d'artillerie, vint de Paris, envoyé par le comité de salut public, pour commander l'artillerie du siège. La révolution avait porté au grade supérieur de l'artillerie les sous-officiers et les lieutenants en troisième. Un grand nombre d'entre eux étaient susceptibles de faire de bons généraux dans cette arme; mais beaucoup n'avaient ni la capacité, ni les connaissances nécessaires pour remplir les grades élevés où l'ancienneté et l'esprit du temps, seulement, les avaient placés.

A son arrivée, Napoléon trouva le quartier général au Beausset; on s'occupait des préparatifs à faire pour brûler l'escadre coalisée dans la rade de Toulon. Le lendemain, le commandant de l'artillerie alla, avec le général en chef, visiter les batteries. Quel fut son étonnement de trouver une batterie de six pièces de vingt-quatre, placée à un quart de lieue des gorges d'Ollioules, à trois portées de distance des bâtiments anglais, et à deux du rivage; et tous les volontaires de la Côte-d'Or et les soldats du régiment de Bourgogne occupés à faire rougir les boulets dans toutes les bastides<sup>1</sup>! Il témoigna son mécontentement au commandant de la batterie, qui s'excusa sur ce qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres de l'état-major.

Le premier soin du commandant de l'artillerie fut d'appeler près de lui un grand nombre d'officiers de cette arme, que les circonstances de la révolution avaient éloignés. Au bout de six semaines, il était parvenu à réunir, à former et à approvisionner un parc de deux cents bouches à feu. Le colonel Gassendi fut mis à la tête de l'arsenal de construction de Marseille.

Les batteries furent avancées et placées sur les points les plus avantageux du rivage: leur effet fut tel que de gros bâtiments ennemis furent démâtés, des bâtiments légers coulés, et les Anglais contraints de s'éloigner de cette partie de la rade.

Pendant que l'équipage de siège se complétait, l'armée se grossissait. Le comité de salut public envoya des plans et des instructions relatifs à la conduite du siège. Ils avaient été rédigés au comité des fortifications par le général du génie d'Arçon, officier d'un grand mérite. Le chef de bataillon, Marescot, et plusieurs brigades d'officiers du génie arrivèrent.

Tout paraissait prêt pour commencer. Un conseil fut réuni sous la présidence de Gasparin, représentant, homme sage, éclairé, et qui avait servi. On y lut les instructions envoyées de Paris; elles indiquaient, en grand détail, toutes les opérations à faire pour se rendre maître de Toulon, par un siège en règle.

Le commandant d'artillerie qui, depuis un mois, avait reconnu exactement le terrain, qui en connaissait parfaitement tous les détails, proposa le plan d'attaque auquel on dut Toulon. Il regardait toutes les propositions du comité des fortifications, comme inutiles d'après les circonstances où l'on se trouvait: il pensait qu'un siège en règle n'était pas nécessaire. En effet, en supposant qu'il y eût un emplacement tel, qu'en y plaçant quinze à vingt mortiers, trente à quarante pièces de canon, et des grils à boulets rouges, l'on pût battre tous les points de la petite et de la grande rade, il était évident que l'escadre combinée abandonnerait ces rades; et dès-lors la garnison serait bloquée, ne pouvant communiquer avec l'escadre qui serait dans la haute mer. Dans cette hypothèse, le commandant

---

<sup>1</sup> Nom qu'on donne, dans le midi, aux maisons de campagne.

d'artillerie mettait en principe que les coalisés préféreraient retirer la garnison, brûler les vaisseaux français, les établissements, plutôt que de laisser dans la place 15 à 20,000 hommes qui, tôt ou tard, seraient pris sans pouvoir alors rien détruire, afin de se ménager une capitulation.

Enfin, il déclara que ce n'était pas contre la place qu'il fallait marcher, mais bien qu'il fallait marcher à la position supposée; que cette position existait à l'extrémité du promontoire de Balagnier et de l'Éguillette; que, depuis un mois qu'il avait reconnu ce point, il l'avait indiqué au général en chef, en lui disant qu'en l'occupant avec trois bataillons, il aurait Toulon en quatre jours; que, depuis ce temps, les Anglais en avaient si bien senti l'importance, qu'ils y avaient débarqué 4,000 hommes, avaient coupé tous les bois qui couronnaient le promontoire du Cair qui domine toute la position, et avaient employé toutes les ressources de Toulon, les forçats même, pour s'y retrancher; ils en avaient fait, ainsi qu'ils l'appelaient, un petit Gibraltar; que ce qui pouvait être occupé sans combat, il y a un mois, exigeait actuellement une attaque sérieuse; qu'il ne fallait point en risquer une, de vive force, mais établir en batterie des pièces de vingt-quatre, et des mortiers, afin de briser les épaulements qui étaient en bois, rompre les palissades, et couvrir de bombes l'intérieur du fort; qu'alors, après un feu très-vif, pendant quarante-huit heures, des troupes d'élite s'empareraient de l'ouvrage; que deux jours après la prise de ce fort, Toulon serait à la république. Ce plan d'attaque fut longuement discuté, mais les officiers du génie, présents au conseil, ayant émis l'avis que le projet du commandant d'artillerie était un préliminaire nécessaire aux sièges en règle, le premier principe de tout siège étant de bloquer étroitement la place, les opinions devinrent unanimes.

## § V

Les ennemis construisirent deux redoutes sur les deux mamelons qui dominant immédiatement, l'un l'Éguillette, l'autre Balaguier. Ces deux redoutes flanquaient le petit Gibraltar, et battaient les deux revers du promontoire.

En conséquence du plan adopté, les Français élevèrent cinq ou six batteries contre le petit Gibraltar, et construisirent des plates-formes pour une quinzaine de mortiers. On avait élevé une batterie de huit pièces de vingt-quatre, et de quatre mortiers contre le fort Malbosquet: ce travail avait été fait dans un grand secret; les ouvriers avaient été couverts par des oliviers qui en dérobaient la connaissance aux ennemis. On ne devait démasquer cette batterie qu'au moment de marcher contre le petit Gibraltar; mais, le 20 novembre, des représentants du peuple allèrent la visiter. Les canonniers leur dirent qu'elle était terminée depuis huit jours, et qu'on ne s'en servait pas, quoiqu'elle dût faire un bon effet. Sans autre explication, les représentants ordonnent de commencer le feu, et aussitôt les canonniers pleins de joie font un feu roulant.

Le général O'Hara, qui commandait l'armée combinée dans Toulon, fut étrangement surpris de l'établissement d'une batterie si considérable, près d'un fort de l'importance de Malbosquet, et il donna des ordres pour faire une sortie à la pointe du jour. La batterie était placée au centre de la gauche de l'armée; les troupes, dans cette partie, montaient à environ 6,000 hommes: elles occupaient la ligne du fort Rouge au Malbosquet, et étaient disposées de manière à empêcher toute communication individuelle; mais trop disséminées partout, elles ne pouvaient faire de résistance nulle part.

Une heure avant le jour, le général O'Hara sort de la place avec 6,000 hommes; il ne rencontre pas d'obstacle, ses tirailleurs seulement sont engagés, et les pièces de la batterie sont enclouées.

La générale bat au quartier-général; Dugommier s'empresse de rallier ses troupes: en même temps, le commandant de l'artillerie se rend sur un mamelon, en arrière de la batterie, et sur lequel il avait établi un dépôt de munitions. La communication de ce mamelon avec la batterie était assurée au moyen d'un boyau qui suppléait à la tranchée. De là voyant que les ennemis s'étaient formés à la droite et à la gauche de la batterie, il conçut l'idée de conduire, par le boyau, un bataillon qui était près de lui. En effet, il débouche, par ce moyen, sans être vu, au milieu des broussailles, près de la batterie, et fait aussitôt feu sur les Anglais. Ceux-ci sont tellement surpris qu'ils croient que ce sont les troupes de leur droite qui se trompent et qui tirent sur celles de leur gauche. Le général O'Hara lui-même s'avance vers les Français, pour faire cesser cette erreur: aussitôt il est blessé d'un coup de fusil à la main. Un sergent le saisit et l'entraîne prisonnier dans ce boyau; de sorte que le général en chef anglais disparaît, sans que les troupes anglaises sachent ce qu'il est devenu.

Pendant ce temps, Dugommier, avec les troupes qu'il avait ralliées, s'était placé entre la ville et la batterie: ce mouvement acheva de déconcerter les ennemis qui firent à l'instant leur retraite. Ils furent poussés vivement jusqu'aux portes de la place où ils rentrèrent dans la plus grande confusion, et sans savoir encore le sort de leur général en chef. Dugommier fut légèrement blessé dans cette affaire. Un bataillon de volontaires de l'Isère s'y distingua.

Le général Cartaux avait commencé le siège; mais le comité de salut public s'était vu obligé de lui ôter ce commandement. Cet homme qui, de peintre, était devenu adjudant dans les troupes parisiennes, avait ensuite été employé à l'armée; ayant été heureux contre les Marseillais, les députés de la montagne l'avaient fait nommer dans le même jour général de brigade et général de division. Il était très-ignorant, nullement militaire; du reste il n'était pas méchant et n'avait point fait de mal à Marseille, lors de la prise de cette ville.

Le général Doppet avait succédé à Cartaux: il était savoyard, médecin et méchant; son esprit ne se fondait que sur des dénonciations. Il était ennemi déclaré de tout ce qui avait des talents. Il n'avait aucune idée de la guerre, et n'était rien moins que brave. Cependant ce Doppet, par un singulier hasard, faillit prendre Toulon, 48 heures après son arrivée. Un bataillon de la Côte-d'Or et un bataillon

du régiment de Bourgogne étant de tranchée contre le petit Gibraltar, eurent un homme pris par une compagnie espagnole de garde à la redoute; ils le virent maltraiter, bâtonner, et en même temps les Espagnols les insultèrent par des cris et par des gestes indécents. Furieux, les Français courent aux armes; ils engagent une vive fusillade et marchent contre la redoute.

Le commandant d'artillerie se rend aussitôt chez le général en chef qui ignorait lui-même ce que c'était; ils vont au galop sur le terrain, et là, voyant ce qui se passait, Napoléon engagea le général à appuyer cette attaque, attendu qu'ils n'en coûterait pas plus de marcher en avant que de se retirer. Le général ordonna donc que toutes les réserves se missent en mouvement: tout s'ébranla, Napoléon marcha à la tête; malheureusement un aide-de-camp est tué aux côtés du général en chef. La peur s'empare du général, il fait battre la retraite sur tous les points, et rappelle ses troupes au moment où les grenadiers, après avoir repoussé les tirailleurs ennemis, parvenaient à la gorge de la redoute et allaient s'en rendre maîtres. Les soldats furent indignés; ils se plaignirent qu'on leur envoyait des... peintres et des médecins pour les commander. Le comité de salut public rappela Doppet et sentit enfin la nécessité d'y envoyer un militaire; il envoya Dugommier, officier de 50 ans de service, couvert de blessures et brave comme son épée.

L'ennemi recevait tous les jours des renforts dans la place: le public voyait avec peine la direction des travaux du siège. On ne concevait pas pourquoi tous les efforts se portaient contre le petit Gibraltar, tout l'opposé de la place. On n'en est encore qu'à assiéger un fort qui n'entre pas dans le système permanent de la défense de la place, disait-on dans tout le pays, ensuite il faudra prendre Malbosquet et ouvrir la tranchée contre la ville. Toutes les sociétés populaires faisaient dénonciations sur dénonciations à ce sujet. La Provence se plaignit de la longueur du siège. La disette s'y faisait vivement sentir; elle devint même telle qu'ayant perdu l'espoir de la prompte reddition de Toulon, Fréron et Barras, saisis de terreur, écrivirent de Marseille, à la convention, pour l'engager à délibérer, s'il ne vaudrait pas mieux que l'armée levât le siège et repassât la Durance, manœuvre qui avait été faite par François I<sup>er</sup>, lors de l'invasion de Charles-Quint. Il se retira derrière la Durance; l'ennemi ravagea la Provence; et, quand la famine força ce dernier à la retraite, il le fit attaquer vigoureusement.

Les représentants disaient qu'en évacuant la Provence, les Anglais seraient obligés de la nourrir, et qu'après la récolte on reprendrait avantageusement l'offensive avec une armée bien entière et bien reposée. «C'était même indispensable, disaient-ils: car enfin, après quatre mois, Toulon n'est pas encore attaqué; et l'ennemi recevant toujours des renforts, il est à craindre que nous ne soyons obligés de faire précipitamment, et en déroute, ce que nous pouvons en ce moment opérer en règle et avec ordre.»

Mais peu de jours après que la lettre fut parvenue à la convention, Toulon fut pris. Elle fut alors désavouée par ces représentants comme apocryphe. Ce fut à tort; car cette lettre était vraie et donnait une juste idée de l'opinion que l'on avait de la mauvaise issue du siège, et des embarras qui existaient en Provence. Dugommier s'était décidé à faire une attaque décisive sur le petit Gibraltar. Le commandant de l'artillerie y fit jeter 7 à 8,000 bombes, pendant qu'une trentaine de pièces de 24 en rasaient la défense.

Le 18 décembre, à quatre heures du soir, les troupes s'ébranlent de leurs camps et se dirigent sur le village de la Seine; le projet était d'attaquer à minuit, afin d'éviter le feu du fort et des redoutes intermédiaires. Au moment où tout est prêt, les représentants du peuple convoquent un conseil pour délibérer s'il faut attaquer ou non: soit qu'ils craignissent l'issue de cette attaque, et voulussent en rejeter toute la responsabilité sur le général Dugommier; soit qu'ils se fussent laissés gagner par les raisons de beaucoup d'officiers qui jugeaient cette entreprise impossible, surtout par le temps affreux qu'il faisait, la pluie tombait par torrents.

Dugommier et le commandant d'artillerie se riant de ces craintes: deux colonnes sont formées, et l'on marche à l'ennemi.

Les coalisés, pour éviter l'effet des bombes et des boulets qui foudroyaient le fort, avaient l'habitude de se tenir à une certaine distance en arrière. Les Français espéraient arriver aux ouvrages

avant eux; mais les ennemis avaient établi en avant du fort une nombreuse ligne de tirailleurs, et la fusillade s'étant engagée au pied même de la montagne, les troupes accoururent à la défense du fort, dont le feu devint des plus vifs. La mitraille pleuvait partout. Enfin, après une attaque extrêmement chaude, Dugommier qui, selon sa coutume, marchait à la tête de la 1<sup>re</sup> colonne, fut obligé de céder. Désolé, il s'écrie, *Je suis perdu*.

En effet, dans ces temps, il fallait des succès: l'échafaud attendait le général malheureux.

Cependant la canonnade et la fusillade duraient toujours. Muiron, capitaine d'artillerie, jeune homme plein de bravoure et de moyens, et qui était l'adjoint du commandant d'artillerie, est détaché avec un bataillon de chasseurs et soutenu par la 2<sup>e</sup> colonne qui le suit à portée de fusil. Il connaissait parfaitement la position, et il profita si bien des sinuosités du terrain, qu'il gravit la montagne avec sa troupe, sans presque éprouver de perte: il débouche au pied du fort, s'élançe par une embrasure; son bataillon le suit, et le fort est pris!

Tous les canonniers anglais ou espagnols sont tués sur leurs pièces, et Muiron est blessé grièvement d'un coup de pique par un Anglais.

Maîtres du fort, les Français tournent aussitôt les pièces contre l'ennemi.

Dugommier était déjà depuis trois heures dans la redoute, lorsque les représentants du peuple vinrent, le sabre à la main, combler d'éloges les troupes qui l'occupaient. (Ceci dément positivement les relations du temps, qui, à tort, disent que les représentants marchaient à la tête des colonnes.)

A la pointe du jour, on marcha sur Balagnier et l'Éguillette. Les ennemis avaient déjà évacué ces deux positions. Les pièces de 24 et les mortiers furent mis en mouvement, pour armer ces batteries d'où l'on espérait canonner la flotte combinée avant midi; mais le commandant d'artillerie jugea impossible de s'y établir. Elles étaient en pierre, et les ingénieurs qui les avaient construites avaient commis la faute de placer à leur gorge une grosse tour en maçonnerie, si près des plates-formes que tous les boulets qui l'auraient frappée seraient retombés sur les canonniers ainsi que les éclats et les débris. On plaça des bouches à feu sur les hauteurs, derrière les batteries. Elles ne purent commencer leur feu que le lendemain; mais l'amiral Anglais Hood n'eut pas plutôt vu les Français maîtres de ces positions, qu'il fit le signal de lever l'ancre et de quitter les rades.

Cet amiral se rendit à Toulon, pour faire connaître qu'il ne fallait pas perdre un moment et gagner au plutôt la haute mer. Le temps était sombre, couvert de nuages, et tout annonçait l'arrivée prochaine du vent d'Olliibech, terrible dans cette saison. Le conseil des coalisés se réunit aussitôt, et, après une mûre délibération, les membres tombèrent d'accord que Toulon n'était plus tenable. On se hâta de prendre toutes les mesures, tant pour l'embarquement que pour brûler ou couler les vaisseaux français qu'on ne pouvait pas emmener, et incendier les établissements de la marine. Enfin, on prévint les habitants que tous ceux qui voudraient quitter la ville pourraient s'embarquer à bord des flottes anglaise et espagnole.

A l'annonce de ce désastre, on se peindrait difficilement l'étonnement, la confusion, le désordre de la garnison et de cette malheureuse population, qui, peu d'heures auparavant, en considérant la grande distance où les assiégeants étaient de la place, le peu de progrès du siège depuis quatre mois, et l'arrivée prochaine des renforts, s'attendaient à faire lever le siège et même à envahir la Provence.

Dans la nuit les Anglais firent sauter le fort Poné; une heure après, on vit en feu une partie de l'escadre française; neuf vaisseaux de 74 et quatre frégates ou corvettes devinrent la proie des flammes.

Le tourbillon de flammes et de fumée qui sortait de l'arsenal, ressemblait à l'éruption d'un volcan, et les treize vaisseaux qui brûlaient dans la rade, à treize magnifiques feux d'artifice. Le feu dessinait les mâts et la forme des vaisseaux; il dura plusieurs heures et présentait un spectacle unique. Les Français avaient l'ame déchirée en voyant se consumer, en si peu de temps, d'aussi grandes ressources et tant de richesses. On craignit un instant que les Anglais ne fissent sauter le fort la Malgue. Il paraît qu'ils n'en ont point eu le temps.

Le commandant de l'artillerie se rendit à Malbosquet. Ce fort était déjà évacué. Il fit venir l'artillerie de campagne, pour balayer sur-le-champ les remparts de la place, et accroître le désordre en jetant des obus sur le port, jusqu'à ce que les mortiers qui arrivaient sur leurs caissons, fussent mis en batterie et pussent envoyer des bombes dans la même direction.

Le général Lapoype, de son côté, se porta contre le fort Pharaon que l'ennemi évacuait, et s'en empara. Pendant tout ce temps les batteries de l'Éguillette et de Balagnier ne cessaient de faire un feu des plus vifs sur la rade. Plusieurs vaisseaux anglais éprouvèrent de notables avaries, et un assez grand nombre d'embarcations chargées de troupes furent coulées. Les batteries tirèrent toute la nuit, et à la pointe du jour on distingua la flotte anglaise hors la rade. Sur les neuf heures du matin, il s'éleva un très-grand vent d'Olliibech; les vaisseaux anglais furent obligés de chercher un refuge aux îles d'Hyères.

Plusieurs milliers de familles toulonnaises avaient suivi les Anglais, de sorte que les tribunaux révolutionnaires ne trouvèrent que peu de coupables dans la ville: tous les principaux en étaient partis. Néanmoins, dans la première quinzaine, plus de cent malheureux furent fusillés.

Depuis, des ordres de la convention arrivèrent pour démolir les maisons de Toulon; l'absurdité de cette mesure n'en arrêta pas l'exécution: on en démolit plusieurs qu'on fut obligé de rebâtir après.

Pendant le siège de Toulon, l'armée d'Italie avait été attaquée sur le Var. Les Piémontais avaient voulu essayer d'entrer en Provence: ils s'étaient approchés d'Entrevaux; mais, ayant été battus à Gillette, ils se mirent en retraite et rentrèrent dans leurs lignes.

La nouvelle de la prise de Toulon fit d'autant plus d'effet en Provence et dans toute la France, qu'elle était inattendue et presque inespérée.

Ce fut là que commença la réputation de Napoléon. Il fut alors fait général de brigade d'artillerie, et nommé au commandement de cette arme à l'armée d'Italie. Le général Dugommier venait d'être nommé commandant en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales.

## § VI

Avant de se rendre à l'armée d'Italie, Napoléon arma les côtes de la Provence et les îles d'Hyères, aussitôt après leur évacuation par les Anglais.

On n'a en France aucun principe fixe sur l'armement des côtes. Ce qui donne lieu à des discussions perpétuelles, entre les officiers d'artillerie et les autorités locales; celles-ci en voudraient partout, les officiers d'artillerie en voudraient trop peu.

Il n'y a pas de règles certaines sur le tracé des batteries de côtes. On établit des magasins à poudre et des corps-de-garde dans de mauvaises positions; ils sont souvent mal construits, quoique coûtant beaucoup, exigent de fréquentes réparations, sont inutiles à la défense, et ne durent qu'une ou deux campagnes. On construit des fourneaux à reverbère, on établit des grils à rougir les boulets, sans discernement; on les place dans des positions où, pendant le feu, il est impossible aux canonniers de les approcher sans danger, etc., etc.

On doit distinguer trois espèces de batteries de côtes, savoir: 1<sup>o</sup> celles destinées à défendre l'entrée d'un grand port et à protéger des escadres de guerre;

2<sup>o</sup> Celles destinées à protéger l'entrée d'un port marchand, des rades, des mouillages et l'arrivage des convois marchands;

3<sup>o</sup> Celles établies sur les extrémités des promontoires pour favoriser le cabotage et défendre un débarquement sur une plage.

Les batteries de la première classe doivent être armées d'un grand nombre de bouches à feu. Elles doivent avoir leur gorge fermée par une tour (1<sup>er</sup> modèle), capable de contenir sur sa plate-forme quatre pièces de campagne, ou caronades de vingt-quatre; et dans son intérieur, un logement pour 60 hommes, et les vivres nécessaires pour douze à quinze jours, ainsi que l'approvisionnement en poudre pour les bouches à feu. De semblables tours ont été construites pour soixante mille francs; et, comme on le voit, elles remplacent le magasin à poudre, le corps-de-garde, et le magasin des vivres. Il y a donc économie. Les batteries défendues par de pareilles tours se trouvent à l'abri d'un coup de main, et ne craignent point un débarquement de plusieurs milliers d'hommes qui les auraient tournées. Ces batteries doivent avoir un fourneau ou un gril à rougir les boulets: mais ce fourneau ou ce gril ne doivent point être placés au centre de la batterie et en arrière des plates-formes; car c'est là que frappent tous les projectiles ennemis. Il faut placer les fourneaux à reverbère ou les grils contre l'épaule, en augmentant à cet effet la ligne de la batterie: dans cette position on est à l'abri des boulets ennemis, et l'on peut faire le service avec sûreté. Le service du tir à boulets rouges est par lui-même dangereux, pénible et difficile; les canonniers y répugnent tant, que pour peu qu'il y ait encore d'autres dangers, ils y renoncent et ne tirent qu'à boulets froids. La tour à la gorge doit être éloignée de trente à quarante toises au moins des plates-formes, afin que les éclats et les boulets qui la frappent, ne retombent pas sur la plate-forme.

Les batteries de la deuxième espèce doivent, comme celles de la première, avoir à leur gorge une tour en maçonnerie (2<sup>e</sup> modèle), ne contenant sur la plate-forme que deux pièces de campagne ou caronades de dix-huit, et ayant dans son intérieur des magasins et des logements pour 25 à 30 hommes. On en a construit pour 40,000 francs. Les batteries de la seconde espèce n'ont pas besoin d'être armées de beaucoup de bouches à feu. Elles sont rarement susceptibles d'être attaquées. Quelque intérêt que l'ennemi ait à les prendre, il n'emploiera jamais autant de moyens ni autant d'opiniâtreté que pour prendre des bâtiments de guerre.

Enfin, les batteries de la troisième classe doivent être armées de peu de pièces. Dans de semblables batteries, un gril est inutile; car aucun bâtiment ne viendra s'exposer assez long-temps à son feu, pour que l'on puisse en faire usage: une tour à la gorge est nécessaire comme aux deux premières classes; mais moins grande, et de troisième modèle, n'ayant qu'un canon ou caronade de

douze sur la plate-forme. Une pareille tour peut résister à toute attaque de vive force; on en a fait pour 6,000 francs; elles remplacent, comme les autres, le magasin à poudre, le corps-de-garde, et ces tours de troisième espèce n'ont ni contre-coupe ni chemin couvert.

Lorsque ce système sera établi sur toutes les côtes de l'empire, il n'y aura plus de discussions à chaque guerre sur la nature de l'armement.

En temps de paix, on opérera un prompt désarmement en entrant les affûts dans les tours; ce qui évitera des frais considérables de transport. On a l'habitude aujourd'hui de ramener les affûts dans les arsenaux. D'après la nouvelle méthode, le réarmement peut être aussi rapide que les besoins peuvent l'exiger.

C'est faute de classer ainsi les batteries de côtes d'après leur but, que l'on voit des batteries de cinq à six pièces pour protéger le cabotage; on en voit d'autres destinées à protéger le mouillage accidentel de bâtiments marchands, armées comme s'il était question de protéger une escadre de guerre.

La première dépense de l'armement des côtes, d'après ces principes, serait compensée bien au-delà par l'économie qui en résulterait, tant par la durée des affûts qui en serait beaucoup augmentée, que par la non-construction et l'entretien des magasins à poudre et des corps-de-garde.

L'artillerie a construit les affûts de côtes de manière à ne pouvoir tirer que sous l'angle de 17°; elle a eu raison. Il ne fallait pas mettre les canonniers à même de tirer trop loin, ce qui abîme l'affût sans produire un grand effet. Cela a constamment donné lieu à des réclamations qui ont jeté l'alarme; c'est à cela qu'on doit la plupart des plaintes contre la poudre, la portée de nos pièces, etc. Les boulets des vaisseaux arrivaient, et les nôtres n'arrivaient pas aux vaisseaux. Mais cela vient de ce que les canons des vaisseaux peuvent tirer sur les affûts marins à 25°. Cet angle, combiné avec celui que donne souvent la bande des bâtiments, en produit quelquefois un de 30 à 40°. Le général d'artillerie, chargé de réarmer les côtes de la Méditerranée, voyant que les officiers d'artillerie étaient dénoncés partout, parce que les boulets français n'allaient pas si loin que ceux des Anglais, prit le parti de faire disposer quelques affûts de côte pour tirer à 43°; de sorte que s'il arrivait une dénonciation, on prouvait, à l'instant, que la poudre et la portée des boulets étaient aussi bonnes que celles des Anglais. Mais ces affûts, ainsi disposés, sont bien plutôt hors de service que ceux qui tirent à 17°. Il n'en faut faire usage que dans les batteries qui défendent des mouillages éloignés de plus de 1,500 toises. Un vaisseau ne mouille jamais là où il peut tomber des boulets à son bord. Les mortiers que M. de Gribeauval a fait couler, n'ont qu'une faible portée, parce qu'on la trouvait suffisante pour bombarder les places, et qu'avec une plus grande portée le tir devient trop incertain. Il se présente pourtant des circonstances où les mortiers à grande portée sont utiles. La rade d'Hyères, par exemple, a un mouillage éloigné de 1,800 toises de la côte, et est par conséquent hors de portée des pièces sur affûts de côte ordinaire, des mortiers à la Gomer, et de ceux de dix pouces. L'ennemi a donc pu impunément mouiller dans cette rade sans y être inquiété; mais, aussitôt qu'on eut placé aux batteries quelques pièces de 24 ou de 36 sur affût, à 43°, et des mortiers à la Villantroys, ou de ceux de Séville qui envoient des bombes à deux mille cinq cents et trois mille toises, les ennemis cessèrent de mouiller dans cette rade. Il en est de même du golfe de la Spezzia; les ennemis pourraient, sans rien craindre, mouiller au milieu de ce golfe, si les batteries des côtes n'étaient pas armées ainsi qu'on vient de l'indiquer.

Ces principes ont reçu, depuis, les plus grands développements, et ont été appliqués en grand, principalement pour défendre de grandes rivières, comme l'Escaut, la Gironde, les rades foraines de Brest, de l'île d'Aix, etc. Ces principes ne sont point contraires à ceux de l'artillerie de M. de Gribeauval; car il sera toujours vrai que l'artillerie est de mauvais service, quand elle tire trop loin; elle fait peu d'effet, et a l'inconvénient de briser les affûts, les plates-formes, et les pièces même. Notre métal n'a pas assez de ténacité pour résister long-temps à une explosion de vingt à trente livres de poudre.

## § VII

Napoléon se rendit aux Bouches-du-Rhône, d'où il commença sa tournée pour l'armement des côtes de la Méditerranée. Il eut dans toutes les villes de vives discussions avec les autorités et les sociétés populaires; elles auraient voulu voir des batteries établies à chaque village, à chaque hameau situé sur le bord de la mer.

Le fond du golfe de Lyon était considéré par les navigateurs de la Méditerranée comme une mer impraticable; mais les Anglais ont changé ces idées. On les a vus mouiller à l'embouchure du Rhône, et s'y tenir par les plus gros temps. Ce mouillage les mettait à même de profiter du fleuve pour faire de l'eau. Le mouillage du Buc est bon, il est défendu par un petit château. La passe est très-étroite; mais les vaisseaux de guerre peuvent y entrer.

Lorsque le canal d'Arles sera terminé, le Buc sera le port du Rhône, et fera éviter la barre qui est difficile, n'ayant que sept pieds d'eau; ce qui fait qu'il n'y passe que des allèges qui naviguent mal et ne vont que vent arrière. Le canal d'Arles mettra Marseille, Toulon, l'armée d'Italie, en communication régulière avec Lyon, Paris, Strasbourg. Le Buc est destiné à être dans la Méditerranée le port de construction des vaisseaux de guerre, comme Toulon et la Spezzia sont des ports d'armement et de désarmement.

Depuis le Buc jusqu'à Marseille, il n'y a que de petites batteries pour protéger le cabotage, et de petites anses où des chaloupes seulement peuvent mouiller.

A Marseille, le vrai mouillage est à l'Istac. Le général d'artillerie y fit construire deux fortes batteries, armées chacune de huit pièces. Elles furent placées de manière à pouvoir appuyer fortement les deux ailes d'une ligne d'embossage: elles n'ont jamais servi; mais dans l'infériorité où se trouvaient nos forces de mer, il était utile d'assurer la protection de ce mouillage. Le port de Marseille ne peut recevoir que des frégates, et les forts Saint-Jean et Saint-Nicolas l'assurent suffisamment. De Marseille à Toulon, il n'y a que des batteries de la troisième espèce, hormis celles qui protègent les petits ports et mouillages de Cain, la Ciotat, Bandolle, qui sont de la deuxième. Une tour est nécessaire sur la petite île en avant de la Ciotat.

La défense de Toulon est de la plus haute importance: c'est là où il ne faut rien épargner. La rade est défendue par les batteries du cap Cepé et du cap Brun. Il était d'usage d'avoir beaucoup de batteries à la presqu'île de Cepé; ce qui avait le grand inconvénient, dans le cas où, à la suite d'un débarquement, l'ennemi s'emparerait brusquement de cette presqu'île, de lui permettre d'en employer les batteries contre notre escadre mouillée dans la rade. Cette considération a fait prendre la résolution de n'avoir au cap Cepé qu'une seule batterie, protégée par un fort appuyé à la croix des signaux: en sorte que l'ennemi, maître de la presqu'île, n'aurait pas en son pouvoir la batterie qui défend l'entrée de la rade: cette batterie fut armée de trente bouches à feu. De tout temps il a fallu, pour rassurer les officiers de marine, avoir un camp dans la presqu'île, au lieu que désormais avec la seule garnison de la batterie on est à l'abri de toute crainte.

La batterie du cap Brun est dominée par la hauteur qui se trouve à six cents toises du fort la Malgue. Ce qui fait que l'ennemi, qui aurait débarqué aux îles d'Hyères, pourrait s'emparer de la batterie malgré le fort la Malgue, et fermer ainsi les rades.

Le fort la Malgue aurait dû être placé sur la hauteur dite du cap Brun. Il serait, il est vrai, plus éloigné de la place de six cents toises; mais il protégerait le cap qui ferme la rade: d'ailleurs, il aurait une force double, placé sur ce point culminant. Une redoute de cent cinquante mille francs aurait été suffisante sur l'emplacement actuel du fort la Malgue.

Les batteries de l'Éguillette et de Balagnier défendent la petite rade, et sont défendues par les hauteurs du Cair où était situé le petit Gibraltar. L'ennemi, en s'emparant de ces hauteurs, aurait pu brûler l'escadre française en rade, même en négligeant la presqu'île de Cepé; aussi était-il d'usage de

placer là un deuxième camp. On a établi sur ce promontoire une redoute (modèle n° 1) d'un million, qui, avec deux ou trois cents hommes de garnison, en assure la possession.

Les batteries de la grande tour, opposées à Balagnier et l'Éguillette, se trouvent dominées par le fort la Malgue.

Pour empêcher l'ennemi de mouiller dans la rade d'Hyères, il faut des mortiers dits à la Villantroys qui lancent leurs projectiles à deux mille cinq cents toises au moins, ainsi que des pièces sur affût de 43°. Le mouillage est éloigné de deux mille trois cents toises de toutes côtes; avant que les batteries de ces rades ne fussent ainsi armées, les Anglais y mouillaient constamment. Des îles d'Hyères à Saint-Tropez, toutes les batteries sont de la troisième espèce ou seulement destinées à protéger les caboteurs. Saint-Tropez doit être considéré comme batterie de la deuxième espèce. Fréjus et Juan offrent des mouillages à des escadres de guerre; il était nécessaire d'y établir des batteries de la première espèce.

Le golfe Juan qui touche à Antibes, est la meilleure rade des côtes de Provence depuis Toulon. On y a vu des escadres de douze vaisseaux, bloquées par des escadres anglaises supérieures, y rester en sûreté sous la protection des batteries que le général d'artillerie avait fait construire. Le mouillage d'Antibes et de Nice ne doit être défendu que par des batteries de la deuxième espèce. Villefranche a une excellente rade, capable de recevoir de grandes escadres. Elle fut armée avec des batteries de la première espèce. Aucune escadre n'a jamais été dans le cas de s'y réfugier; mais tout avait été disposé pour y assurer une bonne protection. De Nice à Vado, ce qui fait la distance d'une trentaine de lieues, il n'y a que des batteries de la troisième espèce. Vado est une rade qui, quoique médiocre, est regardée comme la quatrième dans cette partie de la Méditerranée: on y avait élevé de fortes batteries.

De là à Gênes, il n'y a que des batteries pour la protection du cabotage.

Gênes est un port médiocre; il peut cependant servir de refuge à quelques vaisseaux. On avait projeté de faire une nouvelle levée pour rendre le mouillage plus sûr.

## § VIII

Napoléon joignit à Nice le quartier-général de l'armée d'Italie, en mars 1794. Elle était alors commandée par le général Dumerbion, vieil et brave officier, qui avait été dix ans capitaine de grenadiers, dans les troupes de ligne. Il avait des connaissances; mais la goutte le retenait au lit, la moitié du temps: il avait fait la guerre entre le Var et la Roya, et connaissait parfaitement toutes les positions des montagnes qui couvraient Nice.

Le nouveau général d'artillerie alla visiter tous les avant-postes, et reconnaître la ligne occupée par l'armée. Il est du devoir d'un général d'artillerie de connaître l'ensemble des opérations de l'armée, étant obligé de fournir les divisions d'armes et de munitions. Ses relations avec les commandants d'artillerie, dans chacune d'elles, le mettent au courant de tous les mouvements, et la conduite de son grand parc dépend de ces renseignements.

Au retour de cette tournée, il remit au général Dumerbion un mémoire sur l'attaque malheureuse du général Brunet, sur les moyens de prendre Saorgio, et de rejeter l'ennemi au delà des grandes Alpes, en s'emparant du col de Tende. Si l'on réussissait à se porter ainsi sur la chaîne supérieure des Alpes, on aurait des positions inexpugnables, qui, n'exigeant que peu de monde pour leur défense, rendraient disponibles beaucoup de troupes.

Ces idées, développées devant un conseil où siégeaient Robespierre jeune et Ricord, représentants du peuple, furent adoptées sans aucune opposition. Depuis la prise de Toulon, la réputation du général d'artillerie accréditait suffisamment ses projets.

Le territoire de Nice est compris entre le Var et la Roya. La chaussée de Nice à Turin qui passe à Saorgio ne suit aucune vallée; elle passe à travers les collines et les montagnes. La vallée du col de Tende est la Roya. Cette rivière prend sa source dans le col même, et descend à la mer près de Vintimille; elle offre des débouchés.

La Nervia prenant sa source près de Montjove, plus bas que Saorgio et que le col Ardente, ne descend pas de la haute chaîne des Alpes, non plus que le Taggio, dont la source est entre Triola et le col Ardente.

## § IX

Le 8 avril, en conséquence des plans du général d'artillerie, une partie de l'armée, sous les ordres du général Masséna (le général Dumerbion étant retenu au lit par un accès de goutte), filant le long de la corniche, par Menton, passa la Roya. Elle se divisa en quatre colonnes: la première remonta la Roya; la deuxième, la Nervia; la troisième, le Taggio; la quatrième se dirigea sur Oneille.

La colonne d'Oneille rencontra un corps autrichien et piémontais, sur les hauteurs de Sainte-Agathe, le battit et le repoussa: dans ce combat, le général de brigade Brûlé fut tué. Le quartier-général fut porté à Oneille, et on mit sur-le-champ des troupes en marche, pour s'emparer de Loano.

D'Oneille, les troupes françaises marchèrent aux sources du Tanaro, battirent les ennemis sur les hauteurs de Ponte-Dinave, s'emparèrent du château d'Orméa, où elles firent 400 prisonniers; elles entrèrent à Garezzio, et se trouvèrent maîtresses de la chaussée qui conduit de Garezzio à Turin. On communiqua avec Loano par Bardinetto et le petit Saint-Bernard.

Cependant le mouvement des trois colonnes qui avaient suivi les vallées de la Roya, du Taggio, et de la Nervia, et celui des troupes qui avaient débouché en Piémont par les sources du Tanaro, répandirent de justes alarmes à la cour de Sardaigne. L'armée piémontaise, occupant les camps appuyés à Saorgio, allait être coupée: elle pouvait être prise, et la perte d'une armée piémontaise de 20,000 hommes eût entraîné celle de la monarchie. L'armée piémontaise se hâta donc d'abandonner ces fameuses positions qui avaient été arrosées de tant de sang, et où les troupes piémontaises avaient acquis quelque gloire. Saorgio fut aussitôt investie, et cette place capitula. Le 29 avril, les troupes piémontaises vinrent occuper le col de Tende; mais elles n'y restèrent pas long-temps: le 7 mai, après une attaque très-vive, elles en furent chassées. Ainsi tomba au pouvoir des Français toute la crête supérieure des Alpes.

## § X

La ligne de l'armée française fut établie ainsi: la droite était appuyée à Loano; ensuite la ligne passait à San-Bardinetto, et le petit Saint-Bernard, dominait le Tanaro, traversait la vallée, arrivait au col de Terme qui domine les sources du Tanaro, sur la gauche, au-delà d'Orméa; de là elle arrivait, par la crête supérieure des Alpes, au col de Tende. La ligne continuait sur le col supérieur qui domine la vallée de Lastrera, et venait appuyer la gauche à la droite de l'armée des Alpes, au camp de Tormes.

Le résultat de ces manœuvres avait mis au pouvoir de l'armée d'Italie, plus de soixante bouches à feu. Saorgio avait été trouvée bien approvisionnée en vivres et munitions de toute espèce: c'était le dépôt principal de toute l'armée piémontaise.

Le roi de Sardaigne fit juger et passer par les armes le commandant de Saorgio: il fit bien. Ce commandant pouvait se défendre encore douze ou quinze jours. Il est vrai que le résultat eût été le même; car les Piémontais ne pouvaient le secourir. Mais, à la guerre, un commandant de place n'est pas juge des évènements; il doit défendre la place jusqu'à la dernière heure; il mérite la mort quand il la rend un moment plus tôt qu'il n'y est obligé. L'armée française resta dans ces positions jusqu'en septembre, que l'on apprit à Nice qu'un corps considérable d'Autrichiens se portait sur la Bormida: alors le général Dumberbion mit en mouvement l'armée, pour aller reconnaître l'armée autrichienne, et s'emparer de ses magasins que l'on disait avoir été avancés jusqu'à Cairo. Les représentants Albitte et Salicetti accompagnaient l'armée française: le général, commandant de l'artillerie, dirigeait les opérations; ce qui le sauva de comparaître à la barre de la convention.

## § XI

Napoléon, faisant son inspection à Marseille, fut interpellé par le représentant..... qui lui fit connaître que les sociétés populaires voulaient piller les magasins à poudre. Le général d'artillerie lui remit un plan pour construire une petite muraille crénelée sur les ruines des forts Saint-Jacques et Saint-Nicolas: ces deux forts avaient été démolis par les Marseillais, au commencement de la révolution. C'était un objet de peu de dépense; quelques mois après, il y eut un décret qui appela à la barre de la convention le commandant d'artillerie de Marseille, comme ayant présenté un projet de rétablir les forts Saint-Jacques et Saint-Nicolas, contre les patriotes.

Le décret désignait le commandant d'artillerie de Marseille, et Napoléon était général d'artillerie de l'armée d'Italie. Le colonel Sugny, que cela regardait textuellement, se rendit, suivant la lettre du décret, à Paris.

Arrivé à la barre, il prouva que le plan et les mémoires n'étaient pas de sa main, et que cette affaire lui était étrangère: le tout s'éclaircit, et l'on revint à Napoléon; mais les représentants près de l'armée d'Italie, qui avaient besoin de lui pour la direction des affaires de cette armée, écrivirent à Paris, et donnèrent des explications à la convention, qui s'en contenta.

## § XII

Les Français se rendirent de Loano à Bardinetto, où l'on passa les gorges de la Bormida; et, le 26 septembre, ils vinrent sur Balestrino, d'où ils descendirent sur Cairo ou le Cair. On rencontra alors un corps de 12 à 15,000 Autrichiens manœuvrant dans la plaine, et qui, à la vue de l'armée française, se mit aussitôt en retraite et se porta sur Deگو. Les Français l'y attaquèrent bientôt; et après un combat d'arrière-garde, où les Autrichiens perdirent quelques prisonniers, ceux-ci se retirèrent sur Acqui. Maîtres de Deگو, les Français s'arrêtèrent; leur but était atteint: ils avaient pris plusieurs magasins et reconnu que l'on n'avait rien à craindre de l'expédition des Autrichiens. La marche des Français jeta l'alarme dans toute l'Italie. L'armée revint sur Savone, en traversant Montenotte supérieure et Montenotte inférieure.

La droite de l'armée fut portée de Loano sur les hauteurs de Vado, afin de rester maîtresse de cette rade qui est la meilleure et la plus importante qui soit dans ces mers, et d'empêcher les corsaires anglais d'y venir mouiller. La ligne de l'armée française passait alors par Settipani, Melogno, Saint-Jacques, et gagnait Bardinetto et le col de Tende.

Le reste de l'année 1794 se passa à mettre en état de défense les positions occupées par l'armée, principalement Vado. La connaissance que Napoléon acquit, dans ces circonstances, de toutes les positions de Montenotte, lui fut bientôt utile, lorsqu'il vint commander en chef la même armée, et lui permit de faire la manœuvre hardie qui lui valut les succès de la bataille de Montenotte, à l'ouverture de la campagne d'Italie, en 1796. Au mois de mai 1795, Napoléon quitta le commandement de l'armée d'Italie, et se rendit à Paris: il avait été placé sur la liste des généraux destinés à servir dans l'armée de la Vendée. On lui avait donné le commandement d'une brigade d'infanterie: il refusa cette destination, et réclama.

### § XIII

Cependant le commandement de l'armée d'Italie avait été confié à Kellermann: ce général était brave de sa personne: mais, n'ayant pas l'habitude des grands commandements, il ne fit que de mauvaises dispositions, et, à la fin de juin, l'armée perdit les positions de Vado, de Saint-Jacques et de Bardinetto. Le général Kellermann menaça même d'évacuer la rivière de Gênes, et jeta l'alarme dans le comité de salut public, où on avait réuni tous les représentants qui avaient été aux armées d'Italie, pour les consulter. Ils désignèrent Napoléon, comme connaissant parfaitement les localités; le comité le fit appeler, et le mit en réquisition. Il se trouva attaché au comité topographique; il prescrivit à l'armée d'Italie la ligne de Borghetto, ligne tellement forte, qu'il ne fallait, pour la garder, qu'une armée moitié moins considérable que la nôtre; elle sauva l'armée française, et lui conserva la rivière de Gênes. Les ennemis l'attaquèrent plusieurs fois avec de grandes forces; ils furent toujours repoussés, et y perdirent un monde considérable.

A la fin de l'année, le gouvernement, convaincu de l'incapacité du général Kellermann, le remplaça, dans son commandement, par le général Schérer.

Le 22 novembre, ce général, ayant reçu quelques renforts de l'armée des Pyrénées, attaqua le général ennemi Devins, à Loano, s'empara de ses lignes, fit beaucoup de prisonniers, prit un nombre considérable de canons; et, s'il eût été entreprenant, il aurait fait la conquête de l'Italie. Il ne pouvait y avoir un meilleur moment: mais Schérer était incapable d'une opération aussi importante; et, loin de chercher à profiter de ces avantages, il retourna à Nice, et fit entrer ses troupes dans les quartiers d'hiver.

Les généraux ennemis, après avoir rallié les leurs, prirent également des quartiers d'hiver.

# MÉMOIRES DE NAPOLÉON

## DIX-HUIT BRUMAIRE

Arrivée de Napoléon en France. – Sensation qu'elle produit. – Napoléon à Paris. – Les directeurs Roger-Ducos, Moulins, Gohier, Siéyes. – Conduite de Napoléon. Rœdérer, Lucien et Joseph, Talleyrand, Fouché, Réal. – État des partis. Ils s'adressent tous à Napoléon. – Barras. – Napoléon d'accord avec Siéyes. – Esprit des troupes de la capitale. – Dispositions adoptées pour le 18. – Journée du 18 brumaire. Décret du conseil des anciens, qui transfère à Saint-Cloud le siège du corps-législatif. – Napoléon aux anciens. – Séance orageuse à Saint-Cloud. – Ajournement des conseils, à trois mois.

Lorsqu'une déplorable faiblesse et une versatilité sans fin se manifestent dans les conseils du pouvoir; lorsque cédant tour à tour à l'influence de partis contraires, et vivant au jour le jour, sans plan fixe, sans marche assurée, il a donné la mesure de son insuffisance, et que les citoyens les plus modérés sont forcés de convenir que l'état n'est plus gouverné; lorsqu'enfin, à sa nullité au dedans, l'administration joint le tort le plus grave qu'elle puisse avoir aux yeux d'un peuple fier, je veux dire l'avilissement au dehors, alors une inquiétude vague se répand dans la société, le besoin de sa conservation l'agite, et promenant sur elle-même ses regards, elle semble chercher un homme qui puisse la sauver.

Ce génie tutélaire, une nation nombreuse le renferme toujours dans son sein; mais quelquefois il tarde à paraître. En effet, il ne suffit pas qu'il existe, il faut qu'il soit connu; il faut qu'il se connaisse lui-même. Jusque-là toutes les tentatives sont vaines, toutes les menées impuissantes; l'inertie du grand nombre protège le gouvernement nominal, et, malgré son impéritie et sa faiblesse, les efforts de ses ennemis ne prévalent point contre lui. Mais que ce sauveur, impatientement attendu, donne tout à coup un signe d'existence, l'instinct national le devine et l'appelle, les obstacles s'aplanissent devant lui, et tout un grand peuple volant sur son passage semble dire: Le voilà!

## § I<sup>er</sup>

Telle était la situation des esprits en France, en l'année 1799, lorsque le 9 octobre (16 vendémiaire an VIII), les frégates *la Muiron*, *la Carrère*, les chebecks *la Revanchae* et *la Fortune*, vinrent à la pointe du jour mouiller dans le golfe de Fréjus.

Dès qu'on eut reconnu des frégates françaises, on soupçonna qu'elles venaient d'Égypte. Le désir d'avoir des nouvelles de l'armée fit accourir en foule les citoyens sur le rivage. Bientôt la nouvelle se répandit que Napoléon était à bord. L'enthousiasme fut tel que même les soldats blessés sortirent des hôpitaux malgré les gardes, pour se rendre au rivage. Tout le monde pleurait de joie. En un moment la mer fut couverte de canots. Les officiers des batteries, les douaniers, les équipages des bâtiments mouillés dans la rade, enfin tout le peuple, assaillirent les frégates. Le général Pereymont qui commandait sur la côte, aborda le premier. C'est ainsi qu'elles eurent l'entrée; avant l'arrivée des préposés de la santé, la communication avait eu lieu avec toute la côte.

L'Italie venait d'être perdue, la guerre allait être reportée sur le Var, et dès-lors Fréjus craignait une invasion. Le besoin d'avoir un chef à la tête des affaires était trop impérieux; l'impression de l'apparition soudaine de Napoléon agitait trop vivement tous les esprits pour laisser place à aucune des considérations ordinaires; les préposés de la santé déclarèrent qu'il n'y avait pas lieu à la quarantaine, motivant leur procès-verbal *sur ce que la pratique avait eu lieu à Ajaccio*. Cependant cette raison n'était pas valable, c'était seulement un motif pour mettre la Corse en quarantaine. L'administration de Marseille en fit quinze jours après l'observation avec raison. Il est vrai que depuis cinquante jours que les bâtiments avaient quitté l'Égypte, aucune maladie ne s'était déclarée à bord, et qu'avant leur départ la peste avait cessé depuis trois mois.

Sur les six heures du soir, Napoléon, accompagné de Berthier, monta en voiture pour se rendre à Paris.

## § II

Les fatigues de la traversée et les effets de la transition d'un climat sec à une température humide, décidèrent Napoléon à s'arrêter six heures à Aix. Tous les habitants de la ville et des villages voisins accouraient en foule et témoignaient le bonheur qu'ils éprouvaient de le revoir. Partout la joie était extrême: ceux qui des campagnes n'avaient pas le temps d'arriver sur la route sonnaient les cloches, et plaçaient des drapeaux sur les clochers. La nuit, ils les couvraient de feux. Ce n'était pas un citoyen qui rentrait dans sa patrie, ce n'était pas un général qui revenait d'une armée victorieuse; c'était déjà un souverain qui retournait dans ses états. L'enthousiasme d'Avignon, Montélimar, Valence, Vienne, ne fut surpassé que par les élans de Lyon.

Cette ville, où Napoléon séjourna douze heures, fut dans un délire universel. De tout temps les Lyonnais ont montré une grande affection à Napoléon, soit que cela tienne à cette générosité de caractère, qui est propre aux Lyonnais; soit que Lyon se considérant comme la métropole du Midi, tout ce qui était relatif à la sûreté des frontières du côté de l'Italie, touchât vivement ses habitants; soit enfin que cette ville, composée en grande partie de Bourguignons et de Dauphinois, partageât les sentiments plus fortement existants dans ces deux provinces. Toutes les imaginations étaient encore exaltées par la nouvelle qui circulait depuis huit jours de la bataille d'Aboukir et des brillants succès des Français en Égypte, qui contrastaient tant avec les défaites de nos armées d'Allemagne et d'Italie. De toute part le peuple semblait dire: «Nous sommes nombreux, nous sommes braves, et cependant nous sommes vaincus: il nous manque un chef pour nous diriger; il arrive, nos jours de gloire vont revenir»!

Cependant la nouvelle du retour de Napoléon était parvenue à Paris: on l'annonça sur tous les théâtres; elle produisit une sensation extrême, une ivresse générale. Les membres du directoire la durent partager. Quelques membres de la société du manège en pâlirent; mais, ainsi que les partisans de l'étranger, ils dissimulèrent et se livrèrent au torrent de la joie générale. Baudin, député des Ardennes, homme de bien, vivement tourmenté de la fâcheuse direction qu'avaient prise les affaires de la république, mourut de joie en apprenant le retour de Napoléon.

Napoléon avait déjà passé Lyon, lorsque son débarquement fut annoncé à Paris. Par une précaution bien convenable à sa situation, il avait indiqué à ses courriers une route différente de celle qu'il prit; de sorte que sa femme, sa famille, ses amis, se trompèrent en voulant aller à sa rencontre: ce qui retarda de plusieurs jours le moment où il put les revoir. Arrivé ainsi à Paris, tout-à-fait inattendu, il était dans sa maison, rue Chantereine, qu'on ignorait encore son arrivée dans la capitale. Deux heures après il se présenta au directoire: reconnu par des soldats de garde, des cris d'allégresse l'annoncèrent. Chacun des membres du directoire semblait partager la joie publique; il n'eut qu'à se louer de l'accueil qu'il reçut.

La nature des événements passés l'instruisait de la situation de la France, et les renseignements qu'il s'était procurés sur la route, l'avaient mis au fait de tout. Sa résolution était prise. Ce qu'il n'avait pas voulu tenter à son retour d'Italie, il était déterminé à le faire aujourd'hui. Son mépris pour le gouvernement du directoire et pour les meneurs des conseils était extrême.

Résolu de s'emparer de l'autorité, de rendre à la France ses jours de gloire, en donnant une direction forte aux affaires publiques: c'était pour l'exécution de ce projet qu'il était parti d'Égypte; et tout ce qu'il venait de voir dans l'intérieur de la France avait accru ce sentiment et fortifié sa résolution.

### § III

De l'ancien directoire, il ne restait que Barras: les autres membres étaient Roger-Ducos, Moulins, Gohier, et Siéyes.

– Ducos était un homme d'un caractère borné et facile.

– Moulins, général de division, n'avait pas fait la guerre, il sortait des gardes-françaises, et avait reçu son avancement dans l'armée de l'intérieur. C'était un honnête homme, patriote chaud et droit.

– Gohier était un avocat de réputation, d'un patriotisme exalté, jurisconsulte distingué; homme intègre et franc.

– Siéyes était depuis long-temps connu de Napoléon. Né à Fréjus, en Provence, il avait commencé sa réputation avec la révolution; il avait été nommé à l'assemblée constituante par les électeurs du tiers-état de Paris, après avoir été repoussé par l'assemblée du clergé, qui se tint à Chartres. C'est lui qui fit la brochure, *Qu'est-ce que le tiers?* qui eut une si grande vogue. Il n'est pas homme d'exécution: connaissant peu les hommes, il ne sait pas les faire agir. Ses études ayant toutes été dirigées vers la métaphysique, il a les défauts des métaphysiciens, et dédaigne trop souvent les notions positives; mais il est capable de donner des avis utiles et lumineux dans les circonstances et dans les crises les plus sérieuses. C'est à lui que l'on doit la division de la France en départements, qui a détruit l'esprit de province. Quoiqu'il n'ait jamais occupé la tribune avec éclat, il a été utile au succès de la révolution par ses conseils dans les comités.

Il avait été nommé directeur, lors de la création du directoire; mais, ayant refusé alors, Lareveillère le remplaça. Envoyé depuis en ambassade à Berlin, il puisa dans cette mission une grande défiance de la politique de la Prusse.

Il siégeait depuis peu au directoire, mais il avait déjà rendu de grands services, en s'opposant aux succès de la société du manège, qu'il voyait prête à saisir le timon de l'état. Il était en horreur à cette faction; et, sans craindre de s'attirer l'inimitié de ce puissant parti, il combattait avec courage les menées de ces hommes de sang, pour sauver la république du désastre dont elle était menacée.

A l'époque du 13 vendémiaire, le trait suivant avait mis Napoléon à même de le bien juger. Dans le moment le plus critique de cette journée, lorsque le comité des quarante avait perdu la tête, Siéyes s'approcha de Napoléon, l'emmena dans une embrasure de croisée, pendant que le comité délibérait sur la réponse à faire à la sommation des sections. «Vous les entendez, général; ils parlent quand il faudrait agir: les corps ne valent rien pour diriger les armées, car ils ne connaissent pas le prix du temps et de l'occasion. Vous n'avez rien à faire ici: allez, général, prenez conseil de votre génie et de la position de la patrie: l'espérance de la république n'est qu'en vous.»

## § IV

Napoléon accepta un dîner chez chaque directeur, sous la condition que ce serait en famille, et sans aucun étranger. Un repas d'apparat lui fut donné par le directoire. Le corps-législatif voulut suivre cet exemple: lorsque la proposition en fut faite au comité-général, il s'éleva une vive opposition; la minorité ne voulant rendre aucun hommage au général Moreau, que l'on proposait d'y associer; elle l'accusait de s'être mal conduit au 18 fructidor. La majorité eut recours, pour lever toute difficulté, à l'expédient d'ouvrir une souscription. Le festin fut donné dans l'église Saint-Sulpice; la table était de sept cents couverts. Napoléon y resta peu, y parut inquiet et fort préoccupé. Chaque ministre voulait lui donner une fête; il n'accepta qu'un dîner chez celui de la justice, qu'il estimait beaucoup: il desira que les principaux jurisconsultes de la république s'y trouvassent; il y fut fort gai, disserta longuement sur le code civil et criminel, au grand étonnement de Tronchet, de Treilhard, de Merlin, de Target, et exprima le desir qu'un code simple, et approprié aux lumières du siècle, régit les personnes et les propriétés de la république.

Constant dans son système, il goûta peu ces fêtes publiques, et adopta le même plan de conduite qu'il avait suivi à son premier retour d'Italie. Toujours vêtu de l'uniforme de membre de l'Institut, il ne se montrait en public qu'avec cette société: il n'admettait dans sa maison que les savants, les généraux de sa suite, et quelques amis; Regnault-de-Saint-Jean-d'Angély, qu'il avait employé en Italie, en 1797, et que depuis il avait placé à Malte; Volney, auteur d'un très-bon *Voyage en Égypte*; Rœdérer, dont il estimait les nobles sentiments et la probité; Lucien Bonaparte, un des orateurs les plus influents du conseil des cinq-cents: il avait soustrait la république au régime révolutionnaire, en s'opposant à la déclaration de la patrie en danger; Joseph Bonaparte, qui tenait une grande maison, et était fort accrédité.

Il fréquentait l'Institut; mais il ne se rendait aux théâtres qu'aux moments où il n'y était pas attendu, et toujours dans des loges grillées.

Cependant toute l'Europe retentissait de l'arrivée de Napoléon; toutes les troupes, les amis de la république, l'Italie même, se livraient aux plus hautes espérances: l'Angleterre et l'Autriche frémirent. La rage des Anglais se tourna contre Sidney-Smith et Nelson, qui commandaient les forces navales anglaises dans la Méditerranée. Un grand nombre de caricatures sur ce sujet tapissèrent les rues de Londres<sup>2</sup>.

– Talleyrand craignait d'être mal reçu de Napoléon. Il avait été convenu avec le directoire et avec Talleyrand qu'aussitôt après le départ de l'expédition d'Égypte, des négociations seraient ouvertes sur son objet, avec la Porte. Talleyrand devait même être le négociateur, et partir pour Constantinople vingt-quatre heures après que l'expédition d'Égypte aurait quitté le port de Toulon.

Cet engagement, formellement exigé, et positivement consenti, avait été mis en oubli; non-seulement Talleyrand était resté à Paris, mais aucune négociation n'avait eu lieu. Talleyrand ne supposait pas que Napoléon en eût perdu le souvenir; mais l'influence de la société du manège avait fait renvoyer ce ministre: sa position était une garantie; Napoléon ne le repoussa point. Talleyrand d'ailleurs employa toutes les ressources d'un esprit souple et insinuant, pour se concilier un suffrage qu'il lui importait de captiver.

– Fouché était ministre de la police depuis plusieurs mois; il avait eu, après le 13 vendémiaire, quelques relations avec Napoléon, qui connaissait son immoralité et la versatilité de son esprit. Siéyes avait fait fermer le manège, sans sa participation. Napoléon fit le 18 brumaire, sans mettre Fouché dans le secret.

---

<sup>2</sup> Dans l'une, on représentait Nelson s'amusant à draper lady Hamilton, pendant que la frégate *la Muiron* passait entre les jambes de l'amiral.

– Réal, commissaire du directoire près le département de Paris, inspirait plus de confiance à Napoléon. Zélé pour la révolution, il avait été, dans un temps d'orages et de troubles, substitut du procureur de la commune de Paris. Son cœur était ardent, mais pénétré de sentiments nobles et généreux.

## § V

Toutes les classes de citoyens, toutes les contrées de la France, attendaient avec une grande impatience ce que ferait Napoléon. De toutes parts on lui offrait des bras et une soumission entière à ses volontés.

Napoléon passait son temps à écouter les propositions qui lui étaient faites, à observer tous les partis; et enfin à se bien pénétrer de la vraie situation des affaires. Tous les partis voulaient un changement, et tous le voulaient faire avec lui, même les coryphées du manège.

Bernadotte, Augereau, Jourdan, Marbot, etc., qui étaient à la tête des meneurs de cette société, offrirent à Napoléon une dictature militaire, lui proposèrent de le reconnaître pour chef, et de lui confier les destinées de la république, pourvu qu'il secondât les principes de la société du manège.

Siéyes, qui disposait au directoire de la voix de Roger-Ducos et de la majorité du conseil des anciens, et seulement d'une petite minorité dans celui des cinq-cents, lui proposait de le placer à la tête du gouvernement, en changeant la Constitution de l'an III, qu'il jugeait mauvaise, et d'adopter les institutions et la constitution qu'il avait méditées, et qui étaient encore dans son porte-feuille.

Régnier, Boulay, un parti nombreux du conseil des anciens, et beaucoup de membres de celui des cinq-cents, voulaient aussi remettre entre ses mains le sort de la république.

Ce parti était celui des modérés et des hommes les plus sages de la législation; c'est celui qui s'était opposé avec Lucien Bonaparte à la déclaration de la patrie en danger.

Les directeurs Barras, Moulins, Gohier, lui insinuaient de reprendre le commandement de l'armée d'Italie, de rétablir la république cisalpine et la gloire des armes françaises. Moulins et Gohier n'avaient point d'arrière-pensée: ils étaient de bonne foi dans le système du moment; ils croyaient que tout irait bien, dès l'instant que Napoléon aurait donné de nouveaux succès à nos armées.

Barras était loin de partager cette sécurité: il savait que tout allait mal, que la république périssait; mais, soit qu'il eût contracté des engagements avec le prétendant, comme on l'a dit dans le temps<sup>3</sup>, soit que s'abusant sur sa situation personnelle, car de quelle erreur ne sont pas capables la vanité et l'amour-propre d'un homme ignorant, il crut pouvoir se maintenir à la tête des affaires. Barras fit les mêmes propositions que Moulins et Gohier.

Cependant toutes les factions étaient en mouvement. Celle des fructidorisés paraissait persuadée de son influence; mais elle n'avait aucun partisan dans les autorités existantes. Napoléon pouvait choisir entre plusieurs partis à prendre.

Consolider la constitution existante, et donner de l'appui au directoire en se faisant nommer directeur: mais cette constitution était tombée dans le mépris, et une magistrature partagée ne pouvait conduire à aucun résultat satisfaisant; c'eût été s'associer aux préjugés révolutionnaires, aux passions de Barras et de Siéyes, et par contre-coup se mettre en butte à la haine de leurs ennemis.

---

<sup>3</sup> On sait aujourd'hui que Barras avait alors des entrevues avec des agents de la maison de Bourbon. Ce fut David Monnier qui servit d'intermédiaire à Barras, dans la négociation qui fut entamée à cette époque. Barras l'avait envoyé en Allemagne; mais, comme il n'osait espérer que le roi lui pardonnerait sa conduite révolutionnaire, il n'avait pu donner à cet émissaire aucune espèce d'instruction positive. Monnier négocia donc en faveur de Barras, sans que celui-ci eût connaissance d'aucune des clauses de la négociation; et ce fut ainsi que Monnier stipula que Barras consentait à rétablir la monarchie en France, à condition que le roi Louis XVIII lui accorderait sûreté et indemnité: «sûreté, c'est-à-dire l'entier oubli de sa conduite révolutionnaire, l'engagement sacré du roi d'annuler, par son pouvoir souverain, toutes recherches à cet égard; indemnité, c'est-à-dire une somme au moins équivalente à celle que pourraient lui valoir deux années qu'il devait passer au directoire, somme qu'il évaluait à douze millions de livres tournois, y compris les deux millions qu'il devait distribuer entre ses coopérateurs.» Sa majesté voulut bien, en cette occasion, accorder des lettres-patentes, qui furent transmises à Barras par le chevalier Tropès-de-Guerin, et échangées contre l'engagement souscrit par ce directeur, pour le rétablissement de la monarchie. Barras prit alors des mesures pour rappeler en France les Bourbons. Le 29 vendémiaire, dix-neuf jours avant le 18 brumaire, il se croyait assuré du succès; mais ce grand dessein échoua, et par le trop de confiance de Barras, et par les lenteurs qu'occasionna, dans l'exécution, un des agents du roi, qui, afin de se rendre nécessaire, éleva des contestations sur les pouvoirs que sa majesté avait donnés au duc de Fleury, pour négocier cette affaire, etc. *Biographie des hommes vivants*. Michaud, 1816, tom. I, page 214.

Changer la constitution et parvenir au pouvoir par le moyen de la société du manège; elle renfermait un grand nombre des plus chauds jacobins; ils avaient la majorité dans le conseil des cinq-cents, et une minorité énergique dans celui des anciens. En se servant de ces hommes, la victoire était assurée, on n'éprouverait aucune résistance. C'était la voie la plus sûre pour culbuter ce qui existait: mais les jacobins ne s'affectionnent à aucun chef; ils sont exclusifs, extrêmes dans leurs passions. Il faudrait donc après être arrivé par eux, s'en défaire et les persécuter. Cette trahison était indigne d'un homme généreux.

– Barras offrait l'appui de ses amis; mais c'étaient des hommes de mœurs suspectes et publiquement accusés de dilapider la fortune publique: comment gouverner avec de pareilles gens? car sans une rigide probité il était impossible de rétablir les finances et de faire rien de bien.

A Siéyes s'attachaient un grand nombre d'hommes instruits, probes et républicains par principes, ayant en général peu d'énergie, et fort intimidés de la faction du manège et des mouvements populaires, mais qui pouvaient être conservés après la victoire et être employés avec succès dans un gouvernement régulier. Le caractère de Siéyes ne donnait aucun ombrage, dans aucun cas, ce ne pouvait être un rival dangereux. Mais, en prenant ce parti, c'était se déclarer contre Barras et contre le manège qui avaient Siéyes en horreur.

– Le 8 brumaire (30 octobre), Napoléon dîna chez Barras: il y avait peu de monde. Une conversation eut lieu après le dîner: «La république périt, dit le directeur: rien ne peut plus aller; le gouvernement est sans force; il faut faire un changement, et nommer Hédouville, président de la république. Quant à vous, général, votre intention est de vous rendre à l'armée; et moi, malade, dépopularisé, usé, je ne suis bon qu'à rentrer dans une classe privée.»

Napoléon le regarda fixement sans lui rien répondre. Barras baissa les yeux et demeura interdit. La conversation finit là. Le général Hédouville était un homme d'une excessive médiocrité. Barras ne disait pas sa pensée; sa contenance trahissait son secret.

## § VI

Cette conversation fut décisive. Peu d'instant après, Napoléon descendit chez Siéyes: il lui fit connaître que depuis dix jours tous les partis s'adressaient à lui; qu'il était résolu de marcher avec lui Siéyes et la majorité du conseil des anciens, et qu'il venait lui en donner l'assurance positive. On convint que, du 15 au 20 brumaire, le changement pourrait se faire.

Rentré chez lui, Napoléon y trouva Talleyrand, Fouché, Rœdérer et Réal. Il leur raconta naïvement, avec simplicité, et sans aucun mouvement de physionomie qui pût faire préjuger son opinion, ce que Barras venait de lui dire. Réal et Fouché qui étaient attachés à ce directeur, sentirent tout ce qu'avait d'intempestif sa dissimulation. Ils se rendirent chez lui pour lui en faire des reproches. Le lendemain Barras vint à huit heures chez Napoléon, qui était encore au lit: il voulut absolument le voir, entra et lui dit qu'il craignait de s'être mal expliqué la veille; que Napoléon seul pouvait sauver la république; qu'il venait se mettre à sa disposition; faire tout ce qu'il voudrait, et prendre tel rôle qu'il lui donnerait. Il le pria de lui donner l'assurance que s'il méditait quelque projet, il compterait sur Barras.

Mais Napoléon avait déjà pris son parti: il répondit qu'il ne voulait rien; qu'il était fatigué, indisposé; qu'il ne pouvait s'accoutumer à l'humidité de l'atmosphère de la capitale, sortant du climat sec des sables de l'Arabie; et il termina l'entretien par de semblables lieux communs.

Cependant Moulins se rendait tous les matins, entre huit et neuf heures, chez Napoléon, pour lui demander conseil sur les affaires du jour. C'étaient des nouvelles militaires ou des affaires civiles sur lesquelles il désirait avoir une direction. Sur ce qui avait rapport au militaire, Napoléon répondait d'après son opinion; mais sur les affaires civiles, ne croyant pas devoir lui faire connaître toute sa pensée, il ne lui répondait que des choses vagues.

Gohier venait aussi de temps à autre faire visite à Napoléon, lui faire des propositions et demander des conseils.

## § VII

Le corps des officiers de la garnison, ayant à sa tête le général Morand, commandant la place de Paris, demanda à être présenté à Napoléon; il ne put l'être: remis de jour en jour, les officiers commençaient à se plaindre du peu d'empressement qu'il montrait à revoir ses anciens camarades.

Les quarante adjudants de la garde nationale de Paris, qui avaient été nommés par Napoléon lorsqu'il commandait l'armée de l'intérieur, avaient sollicité la faveur de le voir. Il les connaissait presque tous; mais, pour cacher ses desseins, il différa l'instant de les recevoir.

Les huitième et neuvième régiments de dragons qui étaient en garnison dans Paris, étaient de vieux régiments de l'armée d'Italie; ils ambitionnaient de défiler devant leur ancien général. Napoléon accepta cette offre, et leur fit dire qu'il leur indiquerait le jour.

Le vingt-unième des chasseurs à cheval, qui avait contribué au succès de la journée du 13 vendémiaire, était aussi à Paris. Murat sortait de ce corps, et tous les officiers allaient sans cesse chez lui pour lui demander quel jour Napoléon verrait le régiment. Ils n'obtenaient pas davantage que les autres.

Les citoyens de Paris se plaignaient de l'incognito du général; ils allaient aux théâtres, aux revues, où il était annoncé, et il n'y venait pas. Personne ne pouvait concevoir cette conduite; l'impatience gagnait tout le monde. On murmurait contre Napoléon: «Voilà quinze jours qu'il est arrivé, disait-on, et il n'a encore rien fait. Prétend-il agir comme à son retour d'Italie, et laisser périr la république dans l'agonie des factions qui la déchirent?»

Le moment décisif approchait.

## § VIII

Le 15 brumaire, Siéyes et Napoléon eurent une entrevue, dans laquelle ils arrêtèrent toutes les dispositions pour la journée du 18. Il fut convenu que le conseil des anciens profitant de l'article 102 de la constitution, décréterait la translation du corps-législatif à Saint-Cloud, et nommerait Napoléon commandant en chef de la garde du corps-législatif, des troupes de la division militaire de Paris et de la garde nationale.

Ce décret devant passer le 18, à sept heures du matin; à huit heures, Napoléon devait se rendre aux Tuileries où les troupes seraient réunies, et prendre là le commandement de la capitale.

Le 17, Napoléon fit prévenir les officiers qu'il les recevrait le lendemain à six heures du matin. Comme cette heure pouvait paraître indue, il prétextait un voyage; il fit donner la même invitation aux quarante adjudants de la garde nationale; et il fit dire aux trois régiments de cavalerie qu'il les passerait en revue aux Champs-Élysées le même jour 18, à sept heures du matin. Il prévint en même temps les généraux qui étaient revenus d'Égypte avec lui, et tous ceux dont il connaissait les sentiments, qu'il serait bien aise de les voir à cette heure-là. Chacun d'eux crut que l'invitation était pour lui seul, et supposait que Napoléon avait des ordres à lui donner; car on savait que le ministre de la guerre Dubois-Crancé avait porté chez lui les états de l'armée, et prenait ses conseils sur tout ce qu'il fallait faire, tant sur les frontières du Rhin qu'en Italie.

– Moreau, qui avait été du dîner du conseil législatif, et que Napoléon avait vu là pour la première fois, ayant appris par le bruit public qu'il se préparait un changement, déclara à Napoléon qu'il se mettait à sa disposition, qu'il n'avait pas besoin d'être mis dans aucun secret, et qu'il ne fallait que le prévenir une heure d'avance.

– Macdonald, qui se trouvait aussi à Paris, avait fait les mêmes offres de service.

A deux heures du matin, Napoléon leur fit dire qu'il désirait les voir à sept heures chez lui et à cheval. Il ne prévint ni Augereau, ni Bernadotte; cependant Joseph amena ce dernier<sup>4</sup>.

– Le général Lefèvre commandait la division militaire; il était tout dévoué au directoire. Napoléon lui envoya, à minuit, un aide-de-camp, pour lui dire de venir chez lui à six heures.

---

<sup>4</sup> Lorsque Napoléon se rendait au conseil des anciens, Bernadotte, au lieu de suivre le cortège, s'esquiva et fut se joindre à la faction du manège.

## § IX

Tout se passa comme il avait été convenu. Sur les sept heures du matin, le conseil des anciens s'assembla sous la présidence de Lemer cier. Cornudet, Lebrun, Fargues, peignirent vivement les malheurs de la république, les dangers dont elle était environnée, et la conspiration permanente des coryphées du manège pour rétablir le règne de la terreur. Régnier, député de la Meurthe, demanda, par motion d'ordre, qu'en conséquence de l'article 102 de la constitution, le siège des séances du corps-législatif fût transféré à Saint-Cloud, et que Napoléon fût investi du commandement en chef des troupes de la 17<sup>e</sup> division militaire, et chargé de faire exécuter cette translation. Il développa alors sa motion: «La république est menacée, dit-il, par les anarchistes et le parti de l'étranger: il faut prendre des mesures de salut public; on est assuré de l'appui du général Bonaparte; ce sera à l'ombre de son bras protecteur, que les conseils pourront délibérer sur les changements que nécessite l'intérêt public.» Aussitôt que la majorité du conseil se fut assurée que cela était d'accord avec Napoléon, le décret passa, mais non sans une forte opposition. Il était conçu en ces termes:

### Décret du conseil des anciens

Le conseil des anciens, en vertu des articles 102, 103 et 104, de la constitution, décrète ce qui suit:

Art. 1<sup>er</sup> Le corps législatif est transféré à Saint-Cloud; les deux conseils y siégeront dans les deux ailes du palais.

2. Ils y seront rendus demain, 19 brumaire, à midi; toute continuation de fonctions, de délibérations, est interdite ailleurs et avant ce terme.

3. Le général Bonaparte est chargé de l'exécution du présent décret. Il prendra toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale. Le général commandant la 17<sup>e</sup> division militaire, les gardes du corps-législatif, les gardes nationales sédentaires, les troupes de ligne qui se trouvent dans la commune de Paris, et dans toute l'étendue de la 17<sup>e</sup> division militaire, sont mis immédiatement sous ses ordres, et tenus de le reconnaître en cette qualité; tous les citoyens lui prêteront main-forte à sa première réquisition.

4. Le général Bonaparte est appelé dans le sein du conseil pour y recevoir une expédition du présent décret, et prêter serment; il se concertera avec les commissions des inspecteurs des deux conseils.

5. Le présent décret sera de suite transmis par un messenger au conseil des cinq-cents, et au directoire exécutif; il sera imprimé, affiché, promulgué, et envoyé dans toutes les communes de la république par des courriers extraordinaires.

Ce décret fut rendu à huit heures; et à huit heures et demie, le messenger d'état qui en était porteur arriva au logement de Napoléon. Il trouva les avenues remplies d'officiers de la garnison; d'adjudants de la garde nationale, de généraux, et des trois régiments de cavalerie. Napoléon fit ouvrir les battants des portes; et sa maison étant trop petite pour contenir tant de personnes, il s'avança sur le perron, reçut les compliments des officiers, les harangua, et leur dit qu'il comptait sur eux tous pour sauver la France. En même temps, il leur fit connaître que le conseil des anciens, autorisé par la constitution, venait de le revêtir du commandement de toutes les troupes; qu'il s'agissait de prendre de grandes mesures, pour tirer la patrie de la position affreuse où elle se trouvait; qu'il comptait sur leurs bras et leur volonté; qu'il allait monter à cheval, pour se rendre aux Tuileries. L'enthousiasme fût extrême: tous les officiers tirèrent leurs épées, et promirent assistance et fidélité. Alors Napoléon se tourna

vers Lefèvre, lui demandant s'il voulait rester près de lui, ou retourner près du directoire. Lefèvre, fortement ému, ne balança pas. Napoléon monta aussitôt à cheval, et se mit à la tête des généraux et officiers, et des 1,500 chevaux auxquels il avait fait faire halte sur le boulevard, au coin de la rue du Mont-Blanc. Il donna ordre aux adjudants de la garde nationale de retourner dans leurs quartiers, d'y faire battre la générale, de faire connaître le décret qu'ils venaient d'entendre, et d'annoncer qu'on ne devait plus reconnaître que les ordres émanés de lui.

## § X

Il se rendit à la barre du conseil des anciens, environné de ce brillant cortège. Il dit: «Vous êtes la sagesse de la nation, c'est à vous d'indiquer dans cette circonstance les mesures qui peuvent sauver la patrie: je viens, environné de tous les généraux, vous promettre l'appui de tous leurs bras. Je nomme le général Lefèvre mon lieutenant.

«Je remplirai fidèlement la mission que vous m'avez confiée: qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples sur ce qui se passe. Rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; rien dans le XVIII<sup>e</sup> siècle ne ressemble au moment actuel.»

Toutes les troupes étaient réunies aux Tuileries; il en passa la revue aux acclamations unanimes des citoyens et des soldats. Il donna le commandement des troupes chargées de la garde du corps-législatif, au général Lannes; et au général Murat, le commandement de celles envoyées à Saint-Cloud.

Il chargea le général Moreau de garder le Luxembourg; et, pour cet effet, il mit sous ses ordres 500 hommes du 86<sup>e</sup> régiment. Mais, au moment de partir, ces troupes refusèrent d'obéir, elles n'avaient pas de confiance en Moreau, qui, disaient-elles, n'était pas patriote. Napoléon fut obligé de les haranguer, en les assurant que Moreau marcherait droit. Moreau avait acquis cette réputation depuis sa conduite en fructidor.

Le bruit se répandit bientôt dans toute la capitale, que Napoléon était aux Tuileries, et que ce n'était qu'à lui seul qu'il fallait obéir. Le peuple y courut en foule: les uns, mus par la simple curiosité de voir un général si renommé, les autres, par élan patriotique et par zèle, pour lui offrir leur assistance. La proclamation suivante fut affichée partout.

«Citoyens, le conseil des anciens, dépositaire de la sagesse nationale, vient de rendre un décret; il y est autorisé par les articles 102 et 103 de l'acte constitutionnel: il me charge de prendre des mesures pour la sûreté de la représentation nationale. Sa translation est nécessaire et momentanée; le corps-législatif se trouvera à même de tirer la république du danger imminent où la désorganisation de toutes les parties de l'administration nous conduit. Il a besoin, dans cette circonstance essentielle, de l'union et de la confiance. Ralliez-vous autour de lui: c'est le seul moyen d'asseoir la république sur les bases de la liberté civile, du bonheur intérieur, de la victoire, et de la paix.»

Il dit aux soldats:

«Soldats, le décret extraordinaire du conseil des anciens, est conforme aux articles 102 et 103 de l'acte constitutionnel. Il m'a remis le commandement de la ville et de l'armée. Je l'ai accepté pour seconder les mesures qu'il va prendre et qui sont tout entières en faveur du peuple. La république est mal gouvernée depuis deux ans; vous avez espéré que mon retour mettrait un terme à tant de maux. Vous l'avez célébré avec une union qui m'impose des obligations que je remplis; vous remplirez les vôtres, et vous seconderez votre général avec l'énergie, la fermeté, et la confiance que j'ai toujours eue en vous. La liberté, la victoire et la paix, replaceront la république française au rang qu'elle occupait en Europe, et que l'ineptie et la trahison ont pu seules lui faire perdre.»

En ce moment, Napoléon envoya un aide-de-camp à la garde du directoire, pour lui communiquer le décret, et lui prescrire de ne recevoir d'ordre que de lui. La garde sonna à cheval; le chef consulta ses soldats, ils répondirent par des cris de joie. A l'instant même venait d'arriver un ordre du directoire, contraire à celui de Napoléon; mais les soldats n'obéissant qu'au sien, se mirent en marche pour le joindre. Siéyes et Roger-Ducos s'étaient déjà rendus dès le matin aux Tuileries. On dit que Barras, en voyant Siéyes monter à cheval, se moqua de la gaucherie du nouvel écuyer. Il était loin de se douter où ils allaient. Peu après, instruit du décret, il se réunit avec Gohier et Moulins; ils apprirent alors que toutes les troupes environnaient Napoléon; ils virent même leur garde les abandonner. Dès-lors Moulins se rendit aux Tuileries, et donna sa démission, comme l'avaient déjà fait Siéyes et Roger-Ducos. Bottot, secrétaire de Barras, se rendit près de Napoléon, qui lui témoigna

toute son indignation sur les dilapidations qui avaient perdu la république, et insista pour que Barras donnât sa démission. Talleyrand fut chez ce directeur, et la rapporta. Barras se rendit à Gros-Bois, accompagné d'une garde d'honneur de dragons. Dès ce moment, le directoire se trouva dissous, et Napoléon seul chargé du pouvoir exécutif de la république.

Cependant le conseil des cinq-cents s'était assemblé sous la présidence de Lucien. La constitution était précise, le décret du conseil des anciens était dans ses attributions: il n'y avait rien à objecter. Les membres du conseil, en traversant les rues de Paris et les Tuileries, avaient appris les évènements qui se passaient; ils avaient été témoins de l'enthousiasme public. Ils étaient dans l'étonnement et la stupeur de tout le mouvement qu'ils voyaient. Ils se conformèrent à la nécessité, et ajournèrent la séance pour le lendemain 19, à Saint-Cloud.

– Bernadotte avait épousé la belle-sœur de Joseph Bonaparte. Il avait été deux mois au ministère de la guerre, et ensuite renvoyé par Siéyes: il n'y faisait que des fautes.

C'était un des membres les plus chauds de la société du manège dont les opinions politiques étaient alors fort exaltées et réprouvées par tous les gens de bien. Joseph l'avait mené le matin chez Napoléon, mais, lorsqu'il vit ce dont il s'agissait, il s'esquiva, et alla instruire ses amis du manège de ce qui se passait.

Jourdan et Augereau vinrent trouver Napoléon aux Tuileries, lorsqu'il passait la revue des troupes: il leur conseilla de ne pas retourner à Saint-Cloud à la séance du lendemain, de rester tranquilles, de ne pas compromettre les services qu'ils avaient rendus à la patrie; car aucun effort ne pouvait s'opposer au mouvement qui était commencé. Augereau l'assura de son dévouement et du désir qu'il avait de marcher sous ses ordres. Il ajouta même: «Eh quoi! général, est-ce que vous ne comptez pas toujours sur votre petit Augereau?»

Cambacérès, ministre de la justice; Fouché, ministre de la police, et tous les autres ministres furent aux Tuileries, et reconnurent la nouvelle autorité. Fouché fit de grandes protestations d'attachement et de dévouement; extrêmement opposé à Siéyes, il n'avait pas été dans le secret de la journée. Il avait ordonné de fermer les barrières, d'arrêter le départ des courriers et des diligences: «Eh, bon dieu! lui dit le général, pourquoi toutes ces précautions? nous marchons avec la nation et par sa seule force; qu'aucun citoyen ne soit inquiet, et que le triomphe de l'opinion n'ait rien de commun avec ces journées faites par une minorité factieuse.»

Les membres de la majorité des cinq-cents, de la minorité des anciens, et les coryphées du manège, passèrent toute la journée et la nuit en conciliabules.

A sept heures du soir, Napoléon tint un conseil aux Tuileries. Siéyes proposait d'arrêter les quarante principaux meneurs opposants. Cet avis était sage; mais Napoléon croyait avoir trop de force, pour employer tant de prudence. «J'ai juré ce matin, dit-il, de protéger la représentation nationale; je ne veux point ce soir violer mon serment: je ne crains pas de si faibles ennemis.» Tout le monde se rangea au conseil de Siéyes; mais rien ne put vaincre cette obstination ou cette délicatesse du général. On verra bientôt qu'il eut tort.

C'est dans cette réunion que l'on convint de l'établissement de trois consuls provisoires, qui seraient Siéyes, Roger-Ducos et Napoléon; de l'ajournement des conseils à trois mois. Les meneurs des deux conseils s'entendirent sur la manière dont ils devaient se conduire dans la séance de Saint-Cloud. Lucien, Boulay, Émile Gaudin, Chazal, Cabanis, étaient les meneurs du conseil des cinq-cents; Régnier, Lemercier, Cornudet, Fargues, l'étaient des anciens.

Le général Murat, ainsi qu'on l'a dit, commandait la force publique à Saint-Cloud; Ponsard commandait le bataillon de la garde du corps-législatif; le général Serrurier avait sous ses ordres une réserve, placée au Point-du-Jour.

On travaillait avec activité pour préparer les salles du palais de Saint-Cloud. L'orangerie fut destinée au conseil des cinq-cents; et la galerie de Mars, à celui des anciens: les appartements, devenus depuis le salon des princes et le cabinet de l'empereur, furent préparés pour Napoléon et son état-major. Les inspecteurs de la salle occupèrent les appartements de l'impératrice. Il était deux heures

après-midi, et le local destiné au conseil des cinq-cents n'était pas encore prêt. Ce retard de quelques heures devint funeste. Les députés, arrivés depuis midi, se formèrent en groupes dans le jardin: les esprits s'échauffèrent; ils se sondèrent réciproquement, se communiquèrent, et organisèrent leur opposition. Ils demandaient au conseil des anciens ce qu'il voulait, pourquoi il les avait fait venir à Saint-Cloud? Était-ce pour changer le directoire? Ils convenaient généralement que Barras était corrompu, Moulin sans considération; ils nommeraient sans difficulté, disaient-ils, Napoléon et deux autres citoyens pour compléter le gouvernement. Le petit nombre d'individus qui étaient dans le secret laissèrent alors percer que l'on voulait régénérer l'état, en améliorant la constitution, et ajourner les conseils. Ces insinuations ne réussissant pas, une hésitation se manifesta parmi les membres sur lesquels on comptait le plus.

## § XI

La séance s'ouvrit enfin. Émile Gaudin monta à la tribune, peignit vivement les dangers de la patrie, et proposa de remercier le conseil des anciens des mesures de salut public dont il avait pris l'initiative, et de lui demander, par un message, qu'il fût connaître sa pensée toute entière. En même temps, il proposa de nommer une commission de sept personnes pour faire un rapport sur la situation de la république.

Les vents, renfermés dans les outres d'Éole, s'en échappant avec furie, n'excitèrent jamais une plus grande tempête. L'orateur fut précipité avec fureur en bas de la tribune. L'agitation devint extrême.

Delbred demanda que les membres prêtassent de nouveau serment à la constitution de l'an III. Lucien, Boulay et leurs amis, pâlirent. L'appel nominal eut lieu.

Pendant cet appel nominal, qui dura plus de deux heures, les nouvelles de ce qui se passait circulèrent dans la capitale. Les meneurs de l'assemblée du manège, les tricoteuses, etc., accoururent. Jourdan et Augereau se tenaient à l'écart; croyant Napoléon perdu, ils s'empressèrent d'arriver. Augereau s'approcha de Napoléon, et lui dit: «*Eh bien! vous voici dans une jolie position!*» – Augereau, reprit Napoléon, souviens-toi d'Arcole: les affaires paraissaient bien plus désespérées. Crois-moi, reste tranquille, si tu ne veux pas en être la victime. Dans une demi-heure tu verras comme les choses tourneront.

L'assemblée paraissait se prononcer avec tant d'unanimité, qu'aucun député n'osa refuser de prêter serment à la constitution: Lucien lui-même y fut contraint. Des hurlements, des bravos, se faisaient entendre dans toute la salle. Le moment était pressant. Beaucoup de membres, en prononçant ce serment, y ajoutèrent des développements, et l'influence de tels discours pouvaient se faire sentir sur les troupes. Tous les esprits étaient en suspens: les zélés devenaient neutres; les timides avaient déjà changé de bannière. Il n'y avait pas un instant à perdre. Napoléon traversa le salon de Mars, entra au conseil des anciens, et se plaça vis-à-vis le président. (C'était la barre.)

«Vous êtes sur un volcan, leur dit-il: la république n'a plus de gouvernement; le directoire est dissous; les factions s'agitent; l'heure de prendre un parti est arrivée. Vous avez appelé mon bras et celui de mes compagnons d'armes au secours de votre sagesse: mais les instants sont précieux; il faut se prononcer. Je sais que l'on parle de César, de Cromwell, comme si l'époque actuelle pouvait se comparer aux temps passés. Non, je ne veux que le salut de la république, et appuyer les décisions que vous allez prendre... Et vous, grenadiers, dont j'aperçois les bonnets aux portes de cette salle, dites-le: vous ai-je jamais trompés? Ai-je jamais trahi mes promesses, lorsque, dans les camps, au milieu des privations, je vous promettais la victoire, l'abondance, et lorsqu'à votre tête, je vous conduisais de succès en succès? Dites-le maintenant: était-ce pour mes intérêts, ou pour ceux de la république?»

Le général parlait avec véhémence. Les grenadiers furent comme électrisés; et, agitant en l'air leurs bonnets, leurs armes, ils semblaient tous dire: Oui, c'est vrai! il a toujours tenu parole!

Alors un membre (Linglet) se leva, et d'une voix forte dit: «Général, nous applaudissons à ce que vous dites: jurez donc avec nous obéissance à la constitution de l'an III, qui peut seule maintenir la république.»

L'étonnement que causa ces paroles produisit le plus grand silence.

Napoléon se recueillit un moment; après quoi, il reprit avec force: «La constitution de l'an III, vous n'en avez plus: vous l'avez violée au 18 fructidor, quand le gouvernement a attenté à l'indépendance du corps-législatif; vous l'avez violée au 30 prairial an VII, quand le corps-législatif a attenté à l'indépendance du gouvernement; vous l'avez violée au 22 floréal, quand, par un décret sacrilège, le gouvernement et le corps-législatif ont attenté à la souveraineté du peuple, en cassant les élections faites par lui. La constitution violée, il faut un nouveau pacte, de nouvelles garanties.»

La force de ce discours, l'énergie du général, entraînent les trois quarts des membres du conseil, qui se levèrent en signe d'approbation. Cornudet et Régnier parlèrent avec force dans le même sens: un membre s'éleva contre; il dénonça le général comme le seul conspirateur qui voulait attenter à la liberté publique. Napoléon interrompit l'orateur, déclara qu'il avait le secret de tous les partis, que tous méprisaient la constitution de l'an III; que la seule différence qui existait entre eux était que les uns voulaient une république modérée, où tous les intérêts nationaux, toutes les propriétés, fussent garantis; tandis que les autres voulaient un gouvernement révolutionnaire, motivé sur les dangers de la patrie. En ce moment on vint prévenir Napoléon que, dans le conseil des cinq-cents, l'appel nominal était terminé, et que l'on voulait forcer le président Lucien à mettre aux voix la mise hors la loi de son frère. Napoléon se rend aussitôt aux cinq-cents, entre dans la salle, le chapeau bas, ordonne aux officiers et soldats qui l'accompagnent de rester aux portes; il voulait se présenter à la barre pour rallier son parti, qui était nombreux, mais qui avait perdu tout ralliement et toute audace. Mais, pour arriver à la barre, il fallait traverser la moitié de la salle, parce que le président siégeait sur un des côtés latéraux. Lorsque Napoléon se fut avancé seul au tiers de l'orangerie, deux ou trois cents membres se levèrent subitement, en s'écriant: Mort au tyran! à bas le dictateur!

Deux grenadiers que l'ordre du général avait retenus à la porte, et qui n'avaient obéi qu'à regret et en lui disant, «Vous ne les connaissez pas, ils sont capables de tout,» culbutèrent, le sabre à la main, ce qui s'opposait à leur passage, pour rejoindre leur général, l'investir et le couvrir de leurs corps. Tous les autres grenadiers suivirent cet exemple et entraînent Napoléon en dehors de la salle. Dans ce tumulte, l'un d'eux nommé Thomé fut légèrement blessé d'un coup de poignard; un autre reçut plusieurs coups dans ses habits.

Le général descendit dans la cour du château, fit battre au cercle, monta à cheval, et harangua les troupes: «J'allais, dit-il, leur faire connaître les moyens de sauver la république, et de nous rendre notre gloire. Ils m'ont répondu à coups de poignard. Ils voulaient ainsi réaliser le desir des rois coalisés. Qu'aurait pu faire de plus l'Angleterre!

«Soldats, puis-je compter sur vous?»

Des acclamations unanimes répondirent à ce discours. Napoléon aussitôt ordonna à un capitaine d'entrer avec dix hommes dans la salle des cinq-cents, et de délivrer le président.

Lucien venait de déposer sa toge. «Misérables! s'écriait-il, vous exigez que je mette hors la loi mon frère, le sauveur de la patrie, celui dont le nom seul fait trembler les rois! Je dépose les marques de la magistrature populaire; je me présente à cette tribune comme défenseur de celui que vous m'ordonnez d'immoler sans l'entendre.»

En disant ces mots, il quitte le fauteuil et s'élance à la tribune. L'officier de grenadiers se présente alors à la porte de la salle, en criant, Vive la république! On croit que les troupes envoient une députation pour exprimer leur dévouement aux conseils. Ce capitaine est accueilli par un mouvement d'allégresse. Il profite de cette erreur, s'approche de la tribune, s'empare du président, en lui disant à voix basse, *C'est l'ordre de votre frère*. Les grenadiers crient en même temps, A bas les assassins!

A ces cris, la joie se change en tristesse; un morne silence témoigne l'abattement de toute l'assemblée. On ne met aucun obstacle au départ du président, qui sort de la salle, se rend dans la cour, monte à cheval, et s'écrie de sa voix de Stentor: «Général, et vous, soldats, le président du conseil des cinq-cents vous déclare que des factieux, le poignard à la main, en ont violé les délibérations. Il vous requiert d'employer la force contre ces factieux. Le conseil des cinq-cents est dissous.

«Président, répondit le général, cela sera fait.»

Il ordonne en même temps à Murat de se porter dans la salle en colonne serrée. En cet instant le général B\*\*\* osa lui demander cinquante hommes pour se placer en embuscade sur la route et fusiller les fuyards. Napoléon ne répondit à sa demande qu'en recommandant aux grenadiers de ne pas commettre d'excès. «Je ne veux pas, leur dit-il, qu'il y ait une goutte de sang versée.»

Murat se présente à la porte, et somme le conseil de se séparer. Les cris, les vociférations continuent. Le colonel Moulins, aide-de-camp de Brune, qui venait d'arriver de Hollande, fait battre

la charge. Le tambour mit fin à ces clameurs. Les soldats entrent dans la salle, la baïonnette en avant. Les députés sautent par les fenêtres, et se dispersent en abandonnant les toges, les toques, etc.: en un instant la salle fut vide. Les membres de ce conseil qui s'étaient le plus prononcés, s'enfuirent en toute hâte jusqu'à Paris.

Une centaine de députés des cinq-cents se rallièrent au bureau et aux inspecteurs de la salle. Ils se rendirent en corps au conseil des anciens. Lucien fit connaître que les cinq-cents avaient été dissous sur son réquisitoire; que chargé de maintenir l'ordre dans l'assemblée, il avait été environné de poignards; qu'il avait envoyé des huissiers pour réunir de nouveau le conseil; que rien n'était contraire aux formes, et que les troupes n'avaient fait qu'obéir à son réquisitoire. Le conseil des anciens, qui voyait avec inquiétude ce coup d'autorité du pouvoir militaire, fut satisfait de cette explication. A onze heures du soir, les deux conseils se réunirent de nouveau, ils étaient en très-grande majorité. Deux commissions furent chargées de faire leur rapport sur la situation de la république. On décréta, sur le rapport de Béranger, des remerciements à Napoléon et aux troupes. Boulay de la Meurthe aux Cinq-cents, Villetard aux Anciens, exposèrent la situation de la république et les mesures à prendre. La loi du 19 brumaire fut décrétée; elle ajournait les conseils au 1<sup>er</sup> ventose suivant; elle créait deux commissions de vingt-cinq membres chacune, pour les remplacer provisoirement. Elles devaient aussi préparer un code civil. Une commission consulaire provisoire, composée de Siéyes, Roger-Ducos et Napoléon, fut chargée du pouvoir exécutif.

Cette loi mit fin à la constitution de l'an III.

Les consuls provisoires se rendirent le 20, à deux heures du matin, dans la salle de l'orangerie où s'étaient réunis les deux conseils. Lucien, président, leur adressa la parole en ces termes:

Citoyens consuls,

Le plus grand peuple de la terre vous confie ses destinées. Sous trois mois l'opinion vous attend. Le bonheur de 30 millions d'hommes, la tranquillité intérieure, les besoins des armées, la paix, tel est le mandat qui vous est donné. Il faut sans doute du courage et du dévouement pour se charger d'aussi importantes fonctions: mais la confiance du peuple et des guerriers vous environne, et le corps-législatif sait que vos âmes sont tout entières à la patrie. Citoyens consuls; nous venons, avant de nous ajourner, de prêter le serment que vous allez répéter au milieu de nous: le serment sacré de «fidélité inviolable à la souveraineté du peuple, à la république française une et indivisible, à la liberté, à l'égalité, et au système représentatif.»

L'assemblée se sépara, et les consuls se rendirent à Paris, au palais du Luxembourg.

La révolution du 18 brumaire fut ainsi consommée.

Siéyes, pendant le moment le plus critique, était resté dans sa voiture à la grille de Saint-Cloud, afin de pouvoir suivre la marche des troupes. Sa conduite dans le danger fut convenable; il fit preuve de fermeté, de résolution et de sang-froid.

# MÉMOIRES DE NAPOLÉON

## CONSULS PROVISOIRES

État de la capitale. – Proclamation de Napoléon. – Première séance des consuls; Napoléon, président. – Ministère: divers changements. – Maret, Dubois-Crancé, Robert-Lindet, Gaudin, Reinhart, Forfait, Laplace. – Premiers actes des consuls. – Honneurs funèbres rendus au pape. – Naufragés de Calais. Nappertandy, Blackwell. – Suppression de la fête du 21 janvier. – Entrevue de deux agents royalistes avec Napoléon. – Vendée. Châtillon, Bernier, d'Autichamp; Georges. – Pacification. Discussion sur la constitution. – Opinions de Siéyes et de Napoléon. – Daunou. – Constitution. – Nomination des consuls Cambacérès, Lebrun.

## § 1<sup>er</sup>

On se peindrait difficilement les angoisses qu'avait éprouvées la capitale, pendant cette révolution du 18 brumaire; les bruits les plus sinistres circulaient partout, on disait Napoléon renversé, on s'attendait au règne de la terreur. C'était encore moins le danger de la chose publique qui effrayait, que celui où chaque famille allait se trouver.

Sur les neuf heures du soir, les nouvelles de Saint-Cloud se répandirent, et l'on apprit les évènements arrivés; alors la joie la plus vive succéda aux plus cruelles alarmes. La proclamation suivante fut faite aux flambeaux.

### Proclamation de Napoléon

Citoyens!

«A mon retour à Paris, j'ai trouvé la division dans toutes les autorités, et l'accord établi sur cette seule vérité *que la constitution était à moitié détruite et ne pouvait plus sauver la liberté*. Tous les partis sont venus à moi, m'ont confié leurs desseins, dévoilé leurs secrets, et m'ont demandé mon appui; j'ai refusé d'être l'homme d'un parti. Le conseil des anciens m'a appelé. J'ai répondu à son appel. Un plan de restauration générale avait été concerté par des hommes en qui la nation est accoutumée à voir des défenseurs de la liberté, de l'égalité, de la propriété; ce plan demandait un examen calme, libre, exempt de toute influence et de toute crainte. En conséquence le conseil des anciens a résolu la translation du corps-législatif à Saint-Cloud. Il m'a chargé de la disposition de la force nécessaire à son indépendance. J'ai cru devoir à nos concitoyens, aux soldats périssant dans nos armées, à la gloire acquise au prix de leur sang, d'accepter le commandement. Les conseils se rassemblent à Saint-Cloud; les troupes républicaines garantissent la sûreté au dehors; mais des assassins établissent la terreur au dedans. Plusieurs députés du conseil des cinq-cents, armés de stylets et d'armes à feu, font circuler autour d'eux des menaces de mort. Les plans qui devaient être développés sont resserrés, la majorité désorganisée, les orateurs les plus intrépides déconcertés, et l'inutilité de toute proposition sage, évidente. Je porte mon indignation et ma douleur au conseil des anciens: je lui demande d'assurer l'exécution de mes généreux desseins; je lui représente les maux de la patrie qui les ont fait concevoir. Il s'unit à moi par de nouveaux témoignages de sa constante volonté. Je me présente au conseil des cinq-cents, seul, sans armes, la tête découverte, tel que les anciens m'avaient reçu et applaudi. Je venais rappeler à la majorité sa volonté et l'assurer de son pouvoir. Les stylets qui menaçaient les députés sont aussitôt levés sur leur libérateur. Vingt assassins se précipitent sur moi et cherchent ma poitrine. Les grenadiers du corps législatif, que j'avais laissés à la porte de la salle, accourent et se mettent entre les assassins et moi. L'un de ces braves grenadiers (Thomé) est frappé d'un coup de stylet dont ses habits sont percés. Ils m'enlèvent. Au même moment, des cris de hors la loi se font entendre contre le défenseur *de la loi*. C'était le cri farouche des assassins contre la force destinée à les réprimer. Ils se pressent autour du président, la menace à la bouche, les armes à la main; ils lui ordonnent de prononcer la mise hors la loi. L'on m'avertit, je donne ordre de l'arracher à leur fureur, et dix grenadiers du corps-législatif entrent au pas de charge dans la salle et la font évacuer. Les factieux intimidés se dispersent et s'éloignent. La majorité, soustraite à leurs coups,

rentre librement et paisiblement dans la salle de ses séances, entend les propositions qui devaient lui être faites pour le salut public; délibère et prépare la résolution salubre qui doit devenir la loi nouvelle et provisoire de la république. Français! vous reconnaîtrez sans doute à cette conduite le zèle d'un soldat de la liberté, d'un citoyen dévoué à la république. Les idées conservatrices, tutélaires, libérales, sont rentrées dans leurs droits par la dispersion des factieux qui opprimaient les conseils, et qui, pour n'être pas devenus les plus odieux des hommes, n'ont pas cessé d'être les plus misérables.»

## **Конец ознакомительного фрагмента.**

Текст предоставлен ООО «ЛитРес».

Прочитайте эту книгу целиком, [купив полную легальную версию](#) на ЛитРес.

Безопасно оплатить книгу можно банковской картой Visa, MasterCard, Maestro, со счета мобильного телефона, с платежного терминала, в салоне МТС или Связной, через PayPal, WebMoney, Яндекс.Деньги, QIWI Кошелек, бонусными картами или другим удобным Вам способом.